

**O'ZBEKISTON RESPUBLIKASI OLIY VA O'RTA
MAXSUS TA'LIM VAZIRLIGI**

**BUXORO DAVLAT UNIVERSITETI
FILOLOGIYA FAKULTETI**

Maftuna Ergashevaning

**Polysémie et noms de sentiments
("Ko'pma'nolilik va holat otlari")
mavzuidagi**

MALAKAVIY BITIRUV ISHI

Buxoro – 2014

BuxDU Filologiya fakulteti fransuz filologiyasi ta'lim yo'nalishi
bitiruvchisi Maftuna Ergashevaning « Polysémie et noms de sentiments »
(“Ko'pma'nolilik va holat otlari”) mavzuidagi malakaviy bitiruv ishiga

ILMIY RAHBAR XULOSASI

Maftuna Ergasheva qobiliyatli, tirishqoq, odobli, xushfe'l, fransuz tiliga alohida mehr qo'ygan, o'z oldiga maqsadi bor, orzu-havaslarini ro'yobga chiqarish uchun tinimsiz izlanadigan, o'qib-o'rganishni juda xush ko'radigan yoshlardan.

Maftuna Ergashevailk bosqichdanoq fransuz tili grammatikasi va stilistikasiga qiziqdi, umumiy tilshunoslikdan yaxshi ma'lumot olishga intildi, har bir darsga uzluksiz ishtirok etib, bilim sirlarini yaxshi o'zlashtirishga erishdi va fanga tirishqoqligini isbotladi. Har bir mavzu bo'yicha amalga oshirilgan ishlarni yaxlit umumlashtirishga erishdi. Fan sirlarining nazariy mohiyatini aniqlab yetdi. Shu asnoda bilimini oshirdi: bir so'z bilan ta'riflaganda fransuz tilini atroflicha o'rgandi. Bu xislatlar natijasini bajargan MBI da payqab olish mumkin. Mazkur ishning fransuz tilida amalga oshirilgani ham bu ta'riflarni isbotlaydi. Maftuna buning uchun ko'p o'qidi va izlandi. Birinchilardan bo'lib bajargan ishini dastlabki muhokamaga taqdim etdi. Mavzuni o'rganish jarayonida fransuz tilidan yetarli darajada ilmiy adabiyotlar, internet materiallari va ilmiy izlanishlar bilan tanishishga muvaffaq bo'ldi. Ko'p ma'nolilik har doim tilshunoslar uchun qiziqarli va dolzarb soha hisoblanadi. MBIda so'zlarning ma'no sathiga alohida e'tibor qaratilgan. Bajarilgan ishning bayon uslubi sodda, tili ravon va tushunarli, chunki talaba til birliklari va atamalarni yaxshi o'zlashtirgan. Bir so'z bilan aytganda, bajarilgan ish muhokamaga to'la-to'kis tayyor. Men uning DTS talablariga mos ekanligini e'tirof etib, uning ishi yaxshi yozilganini tasdiqlayman, talabaning kelgusi ishlariga muvaffaqiyat tilayman.

Ilmiy rahbar:

dotsent R.R.Bobokalonov

**BuxDU Filologiya fakulteti fransuz filologiyasi ta'lim yo'nalishi
bitiruvchisi Maftuna Ergashevaning « Polysémie et noms de sentiments »
("Ko'pma'nolilik va holat otlari") mavzuidagi malakaviy bitiruv ishiga**

TAQRIZ

Ko'pma'nolilik qiziqarli va dolzarb soha hisoblanadi. Maftuna Ergashevaning MBIda so'zlarning ma'no sathiga alohida e'tibor qaratilgan. Unda leksikaning eng dolzarb sohasi « Polysémie et noms de sentiments » ("Ko'pma'nolilik va holat otlari") mavzusi alohida tahlilga tortilgan. Maftuna hozirgi tilshunoslik jarayonlarini yaxshi kuzatgan, mashhur tilshunoslarning ishlariga nazar tashlagan. MBI ning bayon uslubi sodda, tili ravon va tushunarli. Bitiruvchi fikrlarini misollarda to'g'ri asoslagan, ammo ayrim joylarda texnik xatolarga yo'l qo'ygan.

Mavzuning o'rganganlik darajasi yuqori, ma'lumotlarning tizimga solinishi, umumlashtirishi ishning yutug'idan dalolatdir. Shular bilan bir qatorda, yetarli darajada ilmiy adabiyotlar, internet materiallari va ilmiy izlanishlar bilan tanishib, haqiqatan ham, fransuz tilidan savodxonligini namoyon etgan. Hamma ishlarda uchragani kabi bu ishda ham ayrim juz'iy kamchiliklar, chunonchi, adabiyotlarni berishda, sahifalashtirishda ayrim kamchiliklar mavjud va bularning aksariyati bugungi muhokamagacha bartaraf etilgan. Ishda ko'p yangi ma'lumotlar ko'rinib turibdi.

Men uning ishi DTS talablariga mos yaxshi yozilganini e'tirof etaman va eng yaxshi bajarilgan ish sifatida baholanishini DAN a'zolariga tavsiya qilaman.

Muxolif-taqrizchi: G'aniyev F.Z.

Sommaire

Introduction.....

Chapitre 1.....

1.1. La polysémie des mots.....

1.2. Les débats théoriques.....

1.3. Les démarches de Jacqueline PICOCHÉ et François RASTIER.....

1.4. Structuralisme de François RECANATI.....

Chapitre 2. La polysémie et le polysème en sémantique selon des linguistes modernes.....

2.1. Le polysème comme matrice sémantique.....

2.2. Noms de sentiments : une sous-classe des noms abstraits.....

A. Critères morphosyntaxiques.....

B. Noms de sentiments.....

C. Remarques sur l'analyse sémique.....

2.3. Analyse sémique en contexte.....

2.4. La sémantique interprétative et des types de sèmes.....

Chapitre 3. L'analyse sémantique, les mots de sentiments et la stylistique comparée de la polysémie.....

3.1. L'analyse sémantique.....

3.2. Champ sémantique et champ lexical.....

3.3. Polysémie et néosémie.....

3.4. Les mots du sentiment.....

3.5. L'Aspect syntagmatique, l'aspect paradigmatique et l'aspect sémiotique..

3.6. Les particularités stylistiques des langues.....

Chapitre 4. Modes majeurs de génération de lexèmes, la composition.....

4.1. Le polysème comme base sémantique.....

4.2. Sens métaphorique et acception d'un polysème.....	
A. Présentation de la métaphore.....	
B. Le sens métaphorique.....	
4.3. Noms abstraits et noms de sentiments.....	
4.4. Sens lexical et mot.....	
4.5. Sens propre, sens figuré, les types des sens.....	
Conclusion.....	
Bibliographie.....	

Plan

Introduction

Chapitre 1. Recherches théorétiques de la polysémie et les noms de sentiments

1. La polysémie des mots
2. Les débats théoriques
3. Les démarches de Jacqueline PICOCHÉ et François RASTIER
4. Structuralisme de François RECANATI

Chapitre 2. La polysémie et le polysème en sémantique selon des linguistes modernes

1. Le polysème comme matrice sémantique
2. Noms de sentiments : une sous-classe des noms abstraits
 - A. Critères morphosyntaxiques
 - B. Noms de sentiments
 - C. Remarques sur l'analyse sémique
3. Analyse sémique en contexte
4. La sémantique interprétative et des types de sèmes

Chapitre 3. L'analyse sémantique, les mots de sentiments et la stylistique comparée de la polysémie

1. L'analyse sémantique
2. Champ sémantique et champ lexical
3. Polysémie et néosémie
4. Les mots du sentiment
5. L'Aspect syntagmatique, l'aspect paradigmatic et l'aspect sémiotique
6. Les particularités stylistiques des langues

Chapitre 4. Modes majeurs de génération de lexèmes, la composition

1. Le polysème comme base sémantique

2. Sens métaphorique et acception d'un polysème

A. Présentation de la métaphore

B. Le sens métaphorique

3. Noms abstraits et noms de sentiments

4. Sens lexical et mot

5. Sens propre, sens figuré, les types des sens

Conclusion

Bibliographie

Remerciements

A toute l'équipe de la chaire et des examinateurs pour son aide précieuse dans l'obtention de l'allocation de recherche et le suivi de mes travaux. Je remercie tout particulièrement les membres de la chaire et mon chef de thèse M. R.R. Bobokalov pour leurs encouragements répétés et leurs conseils. Remerciements à tous les professeurs pour m'avoir donné le goût de la linguistique et pour avoir posé en moi les bases théoriques nécessaires à la recherche.

Remerciements à tous ceux qui ont accepté de se plier avec plaisir au jeu du questionnaire linguistique : mes amis à qui je rends hommage pour leur hospitalité.

Introduction

Le présent travail s'inscrit dans une démarche *hypothético-déductive* : la première phase est consacrée à élaborer une série d'hypothèses quant à l'outillage pour l'*analyse sémique*, aux propriétés des *noms abstraits de sentiments*, le tout afin de proposer une explication originale aux problèmes théoriques posés par la *polysémie*. Plutôt qu'une investigation bibliographique des ouvrages sur la polysémie, il s'agit ici de faire de nouvelles propositions. Nous cherchons ensuite à mettre à l'épreuve ces remarques au cours d'*études empiriques* surtout et dans une moindre mesure d'*études textuelles*.

Notre approche relève tout d'abord d'une *linguistique du signe saussurien*, d'une sémantique qui se veut *générale* et d'une optique majoritairement *synchronique*.

La sémantique est une des branches de la lexicologie qui a pour but d'étudier les significations des mots, les changements de signification des mots, tous les faits linguistiques et tous les phénomènes du langage étudiés à la lumière de la psychologie individuelle ou sociale.

Toute la difficulté de l'analyse sémantique des mots tient à ce que le plan de la forme (ou de l'expression) et le plan du contenu ne coïncident pas toujours en raison de l'asymétrie générale du signe linguistique.

Le contenu se présente sous deux aspects: l'*aspect sémantique* et l'*aspect structural* (asémantique). Dans le premier cas, les unités linguistiques (dans leurs valeurs significatives) reflètent avec leurs significations les traits du monde extérieur. Par exemple, le nombre des substantifs exprime des différences réelles entre les objets. Dans le second cas, ces catégories, sans rapport immédiat avec le monde extérieur font partie de l'organisation intérieure de la langue.

Par exemple, le genre des substantifs inanimés ou animés des adjectifs ne sert qu'à distinguer les «classe d'accord» des substantifs : souvent, selon les cas, une même forme grammaticale remplit les deux fonctions. En français les noms des légumes peuvent être employés par rapport aux gens : *mon chou* (ma choute) – ayol yoki erni erkalatib gapirganda ; *la noix* – *qovoq kalla*; *la poire* – *axmoq, glupez*; *le cornichon* – *axmoq, tentak*. En ouzbek pour ce but on emploie les noms des animaux: *Qo'chqor*; *lochin*; *arslon*.

Le transfert du même mot dans les langues en question ne coïncide pas : *le dos* – *spina, orqa* ; *le dos d'un fauteuil* – *suyang'ich-stul* ; *mais le dos d'un livre* – *kitob korishogi* ; *le dos d'un couteau* – *o'tmas lezviya* ; *le dos d'un piano* – *piyanino qapqog'i, etc.*

Les *noms de sentiments* constituent l'une des deux branches régies par les *noms d'affects*, qui sont eux-mêmes une sous-classe des noms intensifs : rappelons que ces derniers doivent leur appellation au fait que leur quantification renvoie à l'intensité avec laquelle leur objet d'application se manifeste (par exemple, «beaucoup d'amour»), et non à une quantité («beaucoup d'eau»).

La distinction entre *noms de sentiments* et *d'émotion* serait due au fait que l'émotion « n'a pas nécessairement d'objet », contrairement au sentiment. Nos premiers ont donc par conséquent la propriété d'avoir « deux arguments », ce qui correspondrait à une *valence double* pour un verbe.

Chapitre 1. Recherches théorétiques de la polysémie et les noms de sentiments

1. La polysémie des mots

S'il fallait justifier l'intérêt porté à la polysémie, nous commencerions par dire qu'elle concerne pratiquement la totalité du vocabulaire courant d'une langue, toutes catégories grammaticales confondues. Célèbre linguiste Christian

Touratier l'énonce clairement : « *même un lexème désignant un objet concret comme chaise est, contrairement à ce que l'on croirait a priori, polysémique* ».

1. Ainsi, pour ne citer que cet exemple, une *chaise* peut aussi signifier selon le *Nouveau Petit Robert* une « *charpente faite de bois et supportant un appareil* ». Il faudrait aussi préciser que le phénomène polysémique est commun à toutes les langues du monde comme des langues ouzbèkes et comme des langues françaises, qu'il est « *un trait fort répandu et important de toutes les langues naturelles* ».

2. Même la langue des signes (française), qui tend aujourd'hui à être reconnue comme telle, recèle une polysémie des gestes : par exemple, « *bonjour* » et « *merci* » sont signés de la même manière. Enfin, il faut préciser que toute polysémie est propre à une langue. Nous y reviendrons longuement dans la troisième partie de notre travail. Mais dans cette section, il s'agit avant tout pour nous d'isoler les problématiques qu'a fait naître l'étude de la polysémie. Il faut dire que de profondes remises en cause théoriques ont été proposées, concernant l'angle d'approche des faits sémantiques notamment, et nous souhaitons en particulier confronter celles-ci à la conception du signe linguistique héritée de Ferdinand de Saussure.

Cette réflexion instruira notre développement. Par conséquent, après avoir envisagé l'ensemble des théories sous cet angle, nous évaluerons les conséquences théoriques qu'elles induisent, particulièrement sur l'opposition traditionnelle entre polysémie et homonymie. Nous souhaitons ainsi mesurer comment selon les auteurs elles semblent se manifester d'un point de vue sémique¹. Or sous cet angle, nous devons à notre sens les travaux les plus probants à Robert Martin et à Christian Touratier.

2. Les débats théoriques

¹ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 91.

Comme c'est le cas au sujet de toute controverse, les débats théoriques qui animent les recherches sur la polysémie se fondent sur quelques points vides ou presque de tout désaccord. Outre les quelques remarques faites en préambule du chapitre, il existe deux autres points de recoupement des diverses théories, majeurs ceux-ci puisqu'ils fondent la définition de notre objet d'étude, une définition certes assez lâche mais qui permet néanmoins d'en fixer les contours.

Tout d'abord, il semble que les sémanticiens s'entendent sur « une pluralité de sens liée à une seule forme »². Ceci se situe dans le droit fil de ce que l'inventeur du terme, le père de la sémantique moderne, avait énoncé un siècle plus tôt : « le terme de *polysémie* a été introduit par Martin Breal à la fin du siècle dernier pour caractériser la capacité des mots de *prendre un sens nouveau qui coexiste avec l'ancien* »³. En synchronie, la polysémie correspond donc au fait qu'une unité lexicale puisse disposer de plusieurs sens, « des sens qui ne paraissent pas totalement disjoints, mais se trouvent unis par tel ou tel rapport »⁴.

Nous touchons ici au second point vers lequel convergent l'ensemble des théories : il faut encore que ces sens soient « perçus comme reliés d'une manière ou d'une autre »⁵. Or il semblerait que ce soit précisément ce *rapport entre les sens* (et ses conséquences théoriques) qui soit à la base de la polémique, ainsi que la définition du terme *sens* dans ce contexte. En effet, ceux-ci prennent des formes bien différentes selon les auteurs et les courants théoriques dont ces derniers se réclament : nous verrons ceci plus en détails dans la suite du chapitre, mais disons déjà que si par exemple les partisans de la psychomécanique du langage considèrent

² KLEIBER G., 1999, *Problèmes de sémantique – La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, p. 55.

³ VICTORRI B, FUCHS C., 1996, *La polysémie*, Paris, Hermès, p. 12.

⁴ KLEIBER G., 1999, *Problèmes de sémantique – La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, p. 55.

⁵ KLEIBER G., 1999, *Problèmes de sémantique – La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, p. 57.

que toute construction polysémique prend effet à partir d'un signifié de puissance, à l'extrême inverse, ceux du contextualisme modéré estiment quant à eux que le sens linguistique fixe des mots ne se mêle pas à leur valeur sémantique acquise en contexte, et par là-même, que les rapports entre sens d'un polysème deviennent un problème subalterne.

Cela dit, ces divergences de point de vue, aussi pertinentes qu'elles soient, ont tendance à rejeter au second plan sans pouvoir pourtant l'éliminer, la question théorique à notre avis fondamentale que la polysémie pose à la linguistique toute entière. Aussi choisissons-nous d'en faire notre fil directeur dans la présentation des différentes approches de la construction polysémique.

1) Question essentielle : Un seul ou plusieurs sémèmes ? L'alternative posée ci-dessus concentre à notre sens une grande partie des difficultés liées à la polysémie. Elle est de plus fondamentale en ce sens qu'elle semble inévitable. De quelque manière que l'on aborde la polysémie, on souscrit nécessairement à l'une de ces deux options : il est possible d'une part d'expliquer cette *pluralité de sens liée à une seule forme* en considérant qu'à chaque sens correspond un sémème, un signifié donc ; dès lors, il faut soit renoncer à la définition saussurienne du signe qui relie UN signifiant à UN signifié, soit disposer d'une *conception homonymique de la polysémie* dans laquelle homonymes et acceptions polysémiques sont, de manière égale, des signes linguistiques distincts. A l'inverse, la seconde option postule l'existence d'un signifié « multiple », en d'autres termes qu'un polysème, pourvu de toutes ses acceptions, doit être relié à UN seul sémème. La difficulté dans ce cas est alors de parvenir à une *unité de compromis sémantique*, recoupement des divers sens associés au même signifiant.

Dans ce chapitre, nous ne souhaitons pas proposer un examen exhaustif des différentes théories sur la polysémie. Outre un problème de place, l'intérêt en resterait limité puisque cela a déjà été fort bien réalisé notamment.

Du point de vue de notre progression argumentative, nous souscrirons à quelques occasions au mode classique de classification des théories par courant théorique, où chacun est défini au travers des auteurs qui le représentent le mieux. Toutefois, nous restons conscient que les théories de chaque auteur comportent la plupart du temps des particularités importantes, et ce mode de classification, s'il comporte l'avantage d'une clarté didactique, tend souvent à les neutraliser de manière abusive à toutes les langues du monde comme des langues ouzbèkes et comme des langues françaises. Ceci est d'autant plus vrai quant au positionnement des auteurs face à l'alternative exposée plus haut.

2) Une pluralité de sémèmes

Beaucoup plus nombreux sont les auteurs qui préfèrent résoudre le problème posé par la polysémie en postulant l'existence de *plusieurs sémèmes*. Dans ce point, nous choisissons de présenter deux théories qui ont eu et ont toujours un grand retentissement en sémantique.

Jacqueline Picoche, pour sa part, répond à la question du nombre de sémèmes dans des termes différents, qui conduisent à plusieurs distinctions convaincantes, mais nous semble au final rejoindre directement le point de vue de Martin : car selon elle, les cinétismes génèrent de multiples acceptions qui sont *chacune associées à un sémème*, comme dans le cas du verbe 'toucher' et de ses emplois : « on voit que les emplois centraux, pléniers ou proches de l'être, comportent dans leur riche sémème l'idée d'un mouvement ... ».⁶ Il convient dès lors de voir de quelle manière et sur quels points la théorie de Picoche diffère de celle proposée par Martin.

⁶PICOCHÉ J., 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan, p. 10.

Echafaudée sur la base de la *psychomécanique* de Gustave Guillaume, contre l'opinion même de ce dernier, sa théorie repose essentiellement sur trois notions guillaumiennes. La première d'entre elles est le *cinétisme*, ce « mouvement de pensée » par lequel les unités du discours sont amenées à se manifester pourvues d'effets de sens, à se constituer donc aussi, ce qui nous intéresse le plus, en polysèmes.

3. Les démarches de Jacqueline Picoche et François Rastier

Les deux premiers exemples que donne Jacqueline Picoche présentent l'avantage d'illustrer sa démarche sans recourir à la subduction qui induit un ordre des acceptions dépendant d'un critère de richesse sémantique qu'il nous semble difficile d'attester d'un point de vue sémique. Il s'agit de 'hôtel' et 'bureau'. Sur un plan méthodologique, l'auteur procède comme suit : elle recense tout d'abord les différents emplois du lexème en question (trois selon elle dans les deux cas) et tente de déterminer, non point le sens premier car ces signifiés de puissance sont sans subduction, mais quelles sont leurs particularités sémantiques communes. Dans le cas d' 'hôtel', entre les trois sens isolés, à savoir pour rester concis 'hôtel' au sens de « auberge », de « monument public » et *Racines psychomécaniques de la polysémie lexicale : recherches* enfin dans les expressions figées comme « hôtel de ville », la partie sémantique commune serait « bâtiment d'une certaine importance jouissant d'une certaine notoriété ».

On peut donc penser à la vue de cette figure que la démarche de Jacqueline Picoche, pour ce type de polysémie du moins, c'est-à-dire sans subduction, n'est finalement pas si différente de celle de Martin puisqu'elle se présente comme la recherche de sèmes communs aux *divers sémèmes* du polysème. Dans ce cas-ci, seule la représentation diffère donc des modèles structuralistes. Le cas de « bureau » n'est qu'une variante de ce type de polysémie, car au lieu d'être centrale, la partie

commune tient une place périphérique : sont subordonnées à la base sémique désignée par la périphrase « une activité non-manuelle, non ludique, paperassière et organisatrice ».

François Rastier considère lui aussi que l'étude de la polysémie intéresse des « sèmes manifestés par un même signifiant ». Mais dans *La sémantique interprétative* (1987), il tend à l'envisager comme un concept à rejeter ; car « la question de la polysémie constituerait un faux problème pour une sémantique devenue autonome par rapport à une linguistique du signe ». La sémantique interprétative : « *Si le contexte comprend plusieurs types d'interprétants, plusieurs actualisations différentes, voire contradictoires, seront possibles pour définir le contenu d'un même signifiant, si bien qu'il pourra recouvrir plusieurs sèmes* »⁷.

Tout semble clair : la polysémie concerne les cas où un sème inhérent oppose deux emplois d'un lexème, qui correspondent alors à deux sèmes différents. François Rastier ne souhaite donc s'inquiéter de la polysémie que dans l'optique de distinguer les signifiants les uns des autres. Mais à vrai dire, cette position l'amène à s'intéresser au problème d'aussi près que nous.⁸

En fait, ce que nous appelons *polysémie* se décline chez Rastier en de diverses relations entre sèmes. En analysant les types de polysémie de Pottier, il approfondit les notions d'*acception* et de *sens* de ce dernier et ajoute celle d'*emploi* afin de préciser sur le plan sémique ces relations entre sèmes recouverts par un même signifiant : François Rastier parlera donc de *sens* si les sèmes actualisés ou virtualisés sont des sèmes inhérents, comme pour « *blaireau* : mammifère carnivore / pinceau » ; d'*accepions* si ce sont des sèmes afférents, comme pour « *minute* : soixantième partie d'une heure / courtespace de temps » ; et d'*emplois* quand la variation concerne des sèmes afférents mais qui ne le sont cette fois qu'au sein du

⁷ RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, éd. Formes sémiotiques, Paris, PUF, p. 83.

⁸ THAVAUD-PITON S., 2002, *Sémantique lexicale et psychomécanique guillaumienne*, p. 265.

texte ou même seulement de l'énoncé, comme au niveau d'un sème spécifique pour « *convoi* : suite de véhicules / suite de voitures de chemin de fer » et au niveau d'un sème générique pour « *cuirasse* : partie de l'armure / attitude morale »⁹.

En fait, comme nous le voyons, avec François Rastier la polysémie est rejetée d'un point de vue lexical au profit d'une construction sémémique qui s'effectue en contexte : non seulement « rien ne peut être représenté en langue qui n'ait auparavant été décrit en contexte » mais de surcroît, l'étude des mots en langue et les concepts qu'elle fait naître constituent le « partiellement vrai », contrairement à celle des mots en contexte qui représente le « vrai ». Cette conception interprétative recueille de plus en plus de suffrages, et bien qu'elle soit encore contestée, elle nous amène à relativiser notre objet d'étude.

Pour notre part, nous nous contenterons donc pour l'heure de ramener cette théorie à l'optique qui nous intéresse ici.

1. Tentatives de contournement de l'alternative :

D'autres auteurs, s'engouffrant dans la brèche ouverte par François Rastier, n'ont pas hésité à prolonger cette conception qui place le contexte au cœur de la sémantique. Disons-le tout d'abord, nous ne trouvons dans les théories suivantes nulle trace de la terminologie que nous avons employée jusqu'alors : *sème*, *sémème* et autres *traits sémiques* n'ont les faveurs ni des contextualistes ni des constructivistes. Il demeure toutefois intéressant d'évoquer ces théories ici, en ce sens qu'elles constituent des tentatives de contournement du problème du nombre de sémèmes qu'engage la polysémie : elles ne peuvent donc pas non plus l'ignorer tout à fait.

4. Structuralisme de François Recanati

⁹RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, éd. Formes sémiotiques, Paris, PUF, p. 83.

Une théorie tend à négliger la question qui conduit notre raisonnement et s'oppose donc complètement au structuralisme qui relève selon François Recanatide ce qu'il convient d'appeler la *tradition fixiste* : en effet, cette dernière qui attribue un sens fixe aux mots trouve une sérieuse objection dans le *contextualisme* pour lequel le sens des mots, bien au contraire, est plus ou moins variable. Et ce serait en particulier le fait polysémique qui en justifierait la pertinence.

L'article de François Recanati, *La polysémie contre le fixisme*, étudie en premier lieu les failles théoriques dont témoignent les théories fixistes provenant de la conception frégéenne : la première d'entre elles résulte de l'idée, selon lui, que le contexte d'emploi des mots dont elles ne s'inquiètent guère, participe grandement à constituer « des significations suffisamment déterminées pour satisfaire la contrainte frégéenne », c'est-à-dire pour rendre compte du domaine d'application des mots dans la réalité, l'*extension*.

Sèmes et sémème : A ce point, comme nous l'avons laissé entrevoir, une redéfinition du concept de *sémème* est devenue nécessaire. Contrairement à la plupart des sémanticiens pour qui *sémème* correspond à l'usage en sémantique du terme *signifié*, nous proposons d'opérer un décrochage qui confère une place à chacun plus opérante encore : il nous semble judicieux de faire du *sémème* le *noyau du signifié* qui contiendrait alors les *sèmes* exclusivement ; le *signifié*, pour sa part, regrouperait le *reste des informations sémiques*.

Ceci nous amène aussi à nous prononcer sur notre conception du *sème* : nous pensons préférable, ce qui évacue notamment la distinction *sème pertinent* – *sème distinctif*, de réduire les *sèmes* aux *éléments d'intersection sémique des différentes acceptions d'un polysème*¹⁰ ; dans le cas d'un. Ceci nous permet de maintenir

¹⁰ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 86.

notre choix de la théorie du sémème unique et de rendre compte, toutefois, des informations de pré-usage, autrefois rejetées hors de l'analyse sémique en langue. Ainsi, par exemple, nous ne craignons plus que le sémème soit constitué d'un faible nombre de sèmes, puisqu'il serait complété par ailleurs. En somme, nous proposons une liste d'outils pour l'analyse sémique très réduite. Nous pourrions, par exemple, synthétiser comme suit la structure sémique d'un hypothétique polysème à deux acceptions. Selon nous, il est possible de proposer un critère purement sémantique qui s'ancre dans l'approche discrète de l'opposition polysémie – homonymie.

Chapitre 2. La polysémie et le polysème en sémantique selon des linguistes modernes

1. Le polysème comme matrice sémantique

« L'expérience prouve que tout polysème est une machine sémantique unique, un assemblage de concepts original, et particulier à une certaine langue. Si on peut dire que chaque langue porte en elle « une vision du monde » qui lui est propre, c'est justement en grande partie à l'organisation de ses polysèmes qu'elle le doit »¹¹.

Nous souhaitons à présent envisager la polysémie sous un angle sociolinguistique, voire ontologique. La question sous-jacente à une telle approche pourrait être formulée de la sorte : peut-on, et à quel titre, affirmer à la suite de Jacqueline Picoche que *l'organisation des polysèmes* constitue une importante part de la *vision du monde* que les langues recèlent ? En clair, est-il recevable de voir dans chaque polysème un point nodal de représentation ?

¹¹PICOCHÉ J., 1995, *Études de lexicologie et dialectologie*, rassemblées par Nelly Andrieux-Reix et Geneviève Hasenohr, CILF, p. 124.

Comme nous le savons, de telles questions tendent à s'insérer dans un débat théorique ancien et qui n'a, semble-t-il, pas encore trouvé d'issue. Cependant, le raisonnement suivant tient pour ambition de ne pas l'alimenter : nous ne cherchons ici nullement à revenir sur l'hypothèse et les questions d'influence de la langue sur la culture ou de la culture sur la langue ne sont pas spécifiquement de notre propos. Ici, il s'agit plutôt pour nous d'examiner l'affirmation de Picoche d'un point de vue strictement synchronique ; cette fois encore, nous allons chercher à décrire un *état* des représentations fournies par les polysèmes choisis.

A ce titre, notre raisonnement s'appuiera la plupart du temps sur des enquêtes de terrain, qui, comme nous l'avons dit en introduction. Selon laquelle « la langue, vision du monde, organiserait l'univers de chaque société »¹² entreprises auprès de populations de cultures éloignées de la nôtre, afin de pouvoir examiner avec plus de pertinence ces différences supposées de *vision du monde*.

Chaque langue exprime une certaine conception du monde. Qui parle une langue particulière accède à des conceptions du monde très dissemblables par les structures grammaticales et sémantiques et par la différence des concepts ». Pour notre part, nous souhaitons insister sur le fait que si « les langues sont fondamentalement une partie de la culture, et on ne peut comprendre correctement les mots en les séparant des phénomènes culturels particuliers dont ils sont les symboles », il faut garder à l'esprit qu'elles ne sont pas *toute* la culture. Nous pouvons même ajouter, en renversant le célèbre raisonnement – « le langage s'il n'est pas toute la pensée, est du moins de la pensée » – que *celui-ci, bien qu'étant de la pensée, n'est pas toute la pensée*. En clair, nous ne prétendons pas apporter ici des révélations sur la culture des populations dont nous avons étudié la langue.

¹²BAYLON C., 1996, Sociolinguistique – Société, langue et discours, Baune-les-Dames, Nathan, p.52.

Nous voudrions aussi éviter l'écueil de la *classification* et de la recherche d'*universaux* : nos études contrastives sur les noms de sentiments ne sont pas destinées à les classer ni à définir des propriétés universelles, contrairement à ce qui a pu être fait à propos des noms de couleurs – déterminer un certain nombre de *catégories de base universelles* – ou plus récemment – isoler des *universaux de vision*, comme par exemple celui de l'alternance *jour-nuit* censé donner naissance à au moins deux noms de couleurs exprimant le *clair* et le *sombre*. Si nous souhaitons prendre nos distances avec cette approche, c'est qu'elle restreint selon nous l'amplitude du travail du sémanticien, en même temps qu'elle le détourne de sa mission première, celui-ci étant amené à ne plus raisonner que *relativement*, et donc, il faut le dire, souvent sur les *concepts* : n'importent plus alors que les *liens* entre les langues, justement autorisés par le partage complet ou non de concepts que nous ne considérons pas comme l'objet d'étude en propre de la sémantique.

Un inconvénient supplémentaire provient du *grand nombre* de langues envisagées : quand bien souvent, le sémanticien se doit de pénétrer du mieux les nuances sémantiques mises en œuvre, la nécessité de parvenir à une quantité conséquente de langues étudiées, autorisant une généralisation des résultats, nuit souvent fortement à la précision des analyses. Si ce reproche pourrait aussi nous être formulé, ce serait, nous l'espérons, avec moins de vigueur, eu égard au faible nombre de langues décrites et surtout à nos enquêtes de terrain qu'il est difficile, évidemment, de mettre en place pour un nombre de langues plus conséquent.

Ainsi, comme nous l'avons doublement exprimé, nous voulons nous garder de toute *surinterprétation* des faits lexico-sémantiques¹³.

¹³NIDA E., *Linguistique et ethnologie dans les problèmes* 1945,

2. Noms de sentiments : une sous-classe des noms abstraits

Nous nous proposons naturellement ici d'examiner les études réalisées sur les noms de sentiments : celles-ci, en affinant les contours de ce type de noms, alimenteront aussi la question qui instruit notre discours, à savoir celle de leur appartenance à la classe des noms abstraits, et le cas échéant à quel titre, référentiel, ou plus essentiellement linguistique. Dans ce point, nous montrerons ainsi que ces recherches, malgré une proportion importante d'études linguistiques, ne se sont là encore que timidement approchées du signifié.

D'un point de vue référentiel, il convient de juger, selon la définition des noms abstraits que nous avons adoptée, si les noms de sentiments se manifestent par une absence de référent ou non, *référent* n'étant pas ici perçu, nous l'avons noté, comme seule entité de la référence. Or les définitions de « sentiment » données par les dictionnaires témoignent nettement en faveur de la première option, et celle du *Trésor de la Langue Française* (1979) notamment nous paraît équivoque : il s'agirait d'« état affectif complexe composé d'éléments intellectuels émotifs ou moraux, et qui concerne soit le 'moi' (*orgueil, jalousie...*), soit autrui (*amour, envie, haine ...*) ». Sans revenir sur les dichotomies que nous avons déjà introduites comme *matériel / immatériel, accessible aux sens / inaccessible aux sens*, ces « éléments intellectuels » sont en termes de référence tout autre chose que le tronc, les branches et les feuilles dont est constitué l'image d'arbre de notre figure. Et il semble clair que ces « états affectifs » n'accèdent pas à un référent palpable comme le serait celui d'une chose, mais bien seulement à notre avis à une « référence conceptualisée » ou un *référé*, tout comme les noms abstraits dont ils sont donc partie, si l'on s'en tient à un angle d'approche référentiel.

A. Critères morphosyntaxiques

Quant à justifier cette filiation d'un point de vue linguistique, certains linguistes s'y refusent catégoriquement : pour le linguiste bien connu

Anscombe notamment, les *noms de sentiments* ne se présentent pas comme une sous-catégorie des *noms abstraits*, ceux-ci n'étant opposés aux *noms concrets* que dans une « théorie référentialiste » que l'auteur réfute, mais comme une sous-catégorie « relative aux activités humaines de type psychologique ». Celle-ci recouvrirait les *noms de perception* comme « vue » ou « odorat », des noms qu'il qualifie d'*épistémiques*, « croyance » par exemple, des *noms de facultés mentales* tels que « intelligence », puis les *noms d'attitudes*, par exemple « nervosité », et enfin pour ce qui nous concerne, les *noms de sentiments* tels que « haine », « envie », « dépit », etc.

Les éléments de cette sous-classe de noms ne semblent pas réagir de la même manière aux différents critères distributionnels qu'il est possible de leur appliquer ; ainsi, la pertinence de l'existence d'une classe d'étiquette *noms de sentiments*. On peut même comme le démontre le linguiste Anscombe diviser en deux la classe des *noms de sentiments et d'attitudes* par le test suivant, celui de l'*emploi évaluatif*, mais cela ne présente qu'un intérêt limité sachant que les distinctions qui en découlent ne semblent recouper en rien les catégories intuitives de *noms de sentiments et d'attitudes*¹⁴.

La seconde propriété des *noms de sentiments et d'attitudes* parmi les *noms psychologiques* concerne leur incapacité à recevoir les marques du pluriel, ce qui n'est pas sans rappeler les remarques que faisaient les autres linguistes, pour leur part à propos des noms abstraits. Ces derniers n'avaient pas relevé cependant que ce sont en particulier les noms de sentiments et d'attitude qui présentent la particularité de mal supporter le pluriel ou même de ne point l'accepter du tout, ce qui selon lui les rapproche fortement des *noms d'actions* : en effet, il semble tout aussi incongru

¹⁴ANSCOMBRE J.C., *Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, p. 259.

de parler de « délabrements » (nom d'*actions*) que de « confiances » (nom de *sentiments*) ou encore de « courages » (nom d'*attitudes*)¹⁵.

Anscombe note encore qu'à l'intérieur des noms de sentiments et d'attitudes, l'aspect recouvre une réalité qui les scinde en deux groupes : « ceux qui sont des états résultants (*découragement, dégoût,...*) et ceux qui ne le sont pas. La classification des noms de sentiments et d'attitudes (et des noms psychologiques en général) passe par la reconstitution, au travers des propriétés manifestées, de l'événement complet que ce nom met en scène ».

Ce qui ressort de ceci, selon l'auteur, est que les noms en question forment « une sous-classe de la classe des noms renvoyant à un procès non-agentif »¹⁶. De nombreuses exceptions sont toutefois envisageables. Parmi celles-ci, dans le *code de conduite* d'un lycée professionnel, nous avons pu noter que « des tolérances seront accordées aux élèves salariés ».

Dans notre problématique, cette idée est à conserver dans le sens où « ces représentations complexes de procès, comportant en particulier une source, un but, un lieu psychologique, ainsi que des indications aspectuelles concernant la relation entre le lieu psychologique et l'affect psychologique, interne, externe, permanent, provisoire » sont autant de critères à examiner dans l'optique de mettre à jour les propriétés sémiques qui régissent particulièrement les noms de sentiments. Quant à l'étude de la morphologie, elle permet d'identifier ce qu'Anscombe nomme « le statut sémantique du sentiment (ou de l'attitude) ». Les indices nécessaires nous sont donnés par la *dérivation*, si bien sûr nous admettons que la morphologie est « destinée à fournir des éléments de structuration

¹⁵HEBERT L. 2006, *La sémantique 8 interprétative*, in Louis Hébert (dir.), *Signo*, Rimouski, en ligne sur Internet.

¹⁶ANSCOMBRE J.C., *Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, p. 266.

sémantique ». Cependant, il faut dire que si l’auteur affiche cet engagement théorique, il ne pousse pas plus avant la démonstration après avoir énoncé tous les moyens par lesquels on peut dériver un nom de sentiments ou d’attitudes. Nous en resterons donc là aussi : formation en /sjõ/ (« considération »), en /mã/ (« consentement »), en /ãs/ (« confiance »), et de type régressif, c’est-à-dire qui est dérivé d’un mot plus long, du verbe généralement comme pour « goûter » - « goût ». En conclusion, sans mésestimer la pertinence des faits observés dans la présente étude, nous dirons que celle-ci revêt à nos yeux un autre intérêt, relevant plutôt de la problématique qui l’anime : en effet, par ce refus du recours à la référence, il s’inscrit en syntaxe et en morphologie, ce que nous souhaitons faire en sémantique, et se permet ainsi d’en rester à un examen de critères distributionnels comme nous voudrions nous ancrer en analyse sémantique.

B. Noms de sentiments

Pour d’autres auteurs, les *noms de sentiments* constituent l’une des deux branches régies par les *noms d’affects*, qui sont eux-mêmes une sous-classe des noms intensifs : rappelons que ces derniers doivent leur appellation au fait que leur quantification renvoie à l’intensité avec laquelle leur objet d’application se manifeste (par exemple, « beaucoup d’amour »), et non à une quantité (« beaucoup d’eau »).

Cette conception est représentée par le tableau suivant :

Noms intensifs			
Qualités	Affects	Etats	
<i>Sentiments</i>	Emotions	Psychologiques	Psychiques

La distinction entre *noms de sentiments* et *d’émotion* serait due au fait que l’émotion « n’a pas nécessairement d’objet », contrairement au sentiment.

Nos premiers ont donc par conséquent la propriété d'avoir « deux arguments », ce qui correspondrait à une *valence double* pour un verbe.

C. Remarques sur l'analyse sémique

Dans ce point, nous souhaitons envisager les différents aspects de l'analyse sémique – et initier ainsi le type d'analyse sémique que nous privilégierons par la suite – sur la base de la notion de *sème* : en effet, selon nous, toutes les divergences reposent sur celles qui l'intéressent. Quant à son existence, notre propos n'est pas spécifiquement d'en attester. Cependant, deux arguments en sa faveur suffisent à notre avis à légitimer le choix de notre démarche : le premier relève de la traduction d'un énoncé qui permet souvent de mettre à jour des *éléments de sens* absents de la langue cible ; notons aussi que dans de nombreux cas, les patients atteints d'amnésie se trouvent capables d'énoncer une *partie d'un contenu sémantique*¹⁷.

Nous pourrions enfin avancer que l'*apprentissage du sens littéral des mots* plaide aussi pour l'existence des sèmes : si par exemple, sans savoir du tout ce que signifie « adulation », un enfant entend dans une discussion, « l'adulation, c'est l'ennemi de l'amour », il va saisir immédiatement que ce mot possède un *sens dysphorique*, en d'autres termes se voit appliquer un *trait sémantique dysphorique*.

Les sèmes prennent place « relativement à un ensemble donné désigné » ou encore « à un petit ensemble de termes réellement disponibles et vraisemblablement utilisables chez le locuteur dans une circonstance donnée de communication ». Ce paradigme correspond, c'est-à-dire pour rester concis une « classe de sèmes minimale en langue », un *sème* étant pour la plupart des auteurs « l'ensemble des

¹⁷FLAUX N. et VAN DE VELDE D., 2000, *Les noms en français, esquisse de classement*, Paris, Ophrys, p. 88.

sèmes entrant dans la définition de la substance d'un lexème »¹⁸: les « sièges » étudiés par Bernard Pottier constituent un bon exemple¹⁹. Il faut dire pour aller dans ce sens que de tout temps a prévalu cette méthode de comparaison de lexèmes appartenant à un même *champ lexical sémantique*, comme en atteste cet extrait du: « dans leur traitement des sous-ensembles qui s'y prêtent, les dictionnaires de définitions ont toujours procédé plus ou moins de la sorte, à commencer par le plus ancien dans la tradition française.

3. Analyse sémique en contexte

Dans cette section, nous souhaitons une première fois nous interroger sur la place accordée au contexte²⁰ en analyse sémique. Comme nous le savons, le décalage entre description *en langue* et description *en contexte* est parfois si « Contexte » est ici à entendre dans son sens large : « co-texte » et « contexte »²¹.

En effet, ce qu'il est essentiel de noter ici, c'est que pour Rastier, *langue* et *contexte* ne sont pas à entendre comme les deux éléments de la dichotomie chère aux structuralistes. Rastier s'inscrit dans une « perspective onomasiologique, qui définit les signifiés au sein de classes sémantiques, en langue comme en contexte, et non sémasiologique »²². En clair, pour lui, « la signification propre, principale ou prototypique reste sans doute un artefact du linguiste » et aucune démarche prenant pour socle la dichotomie *sens littéral* vs *sens dérivé* n'est réellement, c'est-à-dire *en nature*, fondée. En poussant le raisonnement à sa borne

¹⁸POTTIER B., 1963, *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*, Nancy, Université, p. 13.

¹⁹POTTIER B., 1974, *Linguistique générale, Théorie et description*, Hachette, p. 67.

²⁰NYCKEES V., 1998, *La sémantique*, Paris, Belin, Coll. Sujets, p. 232.

²¹TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 46.

²²POTTIER B., 1963, *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*, Nancy, Université, p. 12.

ultime, on pourrait dire que selon Rastier, la langue est toute entière déterminée par le contexte : « les relations contextuelles sont *constitutives* du signifié lexical, et sa représentation en langue résulte d'une négligence concertée, et sans doute inévitable, de ce principe essentiel »²³. Or un tel point de vue est novateur en analyse sémique, et c'est ce qui fait toute l'originalité des travaux de l'auteur.

Or nous voulons montrer combien ce type d'appellation est périlleux : en vérité, « ...il y a une certaine incohérence à considérer qu'un trait sémique virtuel est un sème. Car si ce trait sémique est instable et varie notamment avec les groupements socioculturels de locuteurs, il ne saurait être toujours présent, et ne peut donc être qualifié ni de distinctif ni de pertinent »²⁴. Il nous semblerait par conséquent préférable, en toute rigueur terminologique, de considérer la variation en contexte comme provenant exclusivement des *traits sémiques*²⁵, et non des sèmes qui eux ne sont l'objet d'aucune narcose ou actualisation. Cette question fait nécessairement partie de celles qui guident la suite de nos travaux.

4. La sémantique interprétative et des types de sèmes

La sémantique interprétative s'articule autour de deux distinctions :

Rastier introduit la dichotomie *inhérence* (héritage par défaut du type dans l'occurrence) / *afférence* (opération interprétative qui permet d'actualiser un sème afférent) qui vient s'imbriquer dans celle que nous avons déjà présentée, à savoir *actualisation* / *virtualisation*. L'auteur définit les sèmes *inhérents* et *afférents* comme suit : « Les sèmes inhérents relèvent du système fonctionnel de la langue ; et les sèmes afférents, d'autres types de codification : normes. Nous

²³BEUST P., 1998, *Contribution à un modèle interactionniste du sens – amorce d'une compétence interprétative pour les machines* (thèse présentée à l'université de Caen), p. 81.

²⁴ECO U., 1979, *Lector in fabula*, Milan, éd. Grasset et Fasquelle pour l'édition française, 1988, p. 109.

²⁵HEBERT L., 2001, *Introduction à la sémantique des textes*, Paris, Honoré Champion.

assimilons ici les *traits sémiques* à des unités de sens intrinsèquement variables, soumises à virtualisation et actualisation. Nous y reviendrons longuement.

Une autre question a tendance à fortement diviser les sémanticiens : il faut dire que là aussi, des enjeux importants, que nous allons essayer d'isoler, y sont étroitement liés. Bernard Pottier a²⁶, comme beaucoup d'autres par la suite, tenté dès 1974 de synthétiser sa conception des types de sèmes. Ci-dessous nous distinguant désormais le sémème du signifié, nous introduisons la notation {signifié} en opposition à 'sémème'. Il nous faut aussi noter ainsi les \traits sémiques\, pour les distinguer des/sèmes/. Cependant, afin de respecter les notations des auteurs cités, nous les réservons à notre propre raisonnement.

Figure 14 : Types de sèmes (POTTIER)

Substance du signifié
Connotation, Dénotation
Virtualisée en compétence
Sèmes virtuels Sèmes spécifiques Sèmes génériques
« barbe » « âge faible » « humain »

Selon Pottier, les *sèmes spécifiques* qui relèvent donc de la *dénotation* sont « stables ». Cependant, employés dans un contexte métaphorique (« être *jeune* dans le métier »), le sens peut dégénérer (l'*ancienneté* se substitue ici à l'*âge*). Quant aux *sèmes génériques*, ils sont également stables et la métaphore agit sur eux aussi : il peut survenir là encore une sorte de dégénérescence du sème, qui dans l'exemple « cent francs pour huit jours, c'est un peu *jeune* ! » fait perdre à « jeune » le trait *humain*.

²⁶Bernard Pottier, *Linguistique générale, Théorie et description*, Hachette, Paris, 1974

Enfin, nous rappelons que pour l'auteur, *sème virtuel* équivaut à *virtuèmeet sème générique* à élément du *classème*. Ceux-ci constituent d'ailleurs notre point de départ.

Chapitre 3. L'analyse sémantique, les mots de sentiments et la stylistique comparée de la polysémie

4. L'analyse sémantique

La sémantique est une branche de la linguistique qui étudie les signifiés, soit, ce dont parle un énoncé. On la distingue généralement¹ de la syntaxe qui concerne le signifiant, soit ce qu'est l'énoncé.

Le mot sémantique est dérivé du grec (semantikos), « signifié » lui-même formé à partir de (semaino), « signifier, indiquer » ou (sema), « signe, marque ». Il a été repris à la fin du XIXe siècle par le linguiste français Michel Breal, auteur du premier traité de sémantique.

En particulier, la sémantique possède plusieurs objets d'étude :

- la signification des mots composés ;
- les rapports de sens entre les mots (relations d'homonymie, de synonymie, d'antonymie, de polysémie, d'hyponymie, d'hyperonymie, etc.) ;
- la distribution des actants au sein d'un énoncé ;
- les conditions de vérité d'un énoncé ;
- l'analyse critique du discours ;
- la pragmatique, en tant qu'elle est considérée comme une branche de la sémantique.

Le terme de sémantique est utilisé en opposition à celui de syntaxe, pour laquelle elle a été développée de manière formelle. Il y a entre la sémantique et la syntaxe le même rapport qu'entre le fond et la forme.

La différence entre l'analyse sémantique et l'analyse syntaxique :

- L'analyse syntaxique aussi bien que l'analyse sémantique en linguistique a pour finalité de caractériser l'énoncé dans son ensemble principalement par la détermination des structures de l'énoncé. Dans les deux cas, la détermination des structures sera basée sur une caractérisation de ses éléments de base, les mots, et leurs propres constituants, mais de façon différente selon ces deux approches.

- L'analyse syntaxique va s'occuper du mot et elle s'en occupera par rapport à une phrase. On ne peut pas faire d'analyse syntaxique du mot "petites" par exemple s'il n'est pas inclus dans une phrase, en relation avec d'autres mots compléments ou chefs de groupe.

L'analyse syntaxique peut ainsi être identifiée comme une analyse des structures fonctionnelles pouvant être obtenues au moyen de l'exercice des règles de la grammaire.

L'analyse sémantique de son côté s'intéresse à ces structures en observant les mécanismes propres à la construction du sens, à savoir : un sème est la plus petite unité de sens.

L'analyse sémantique est la phase intervenant après l'analyse syntaxique. Elle effectue les vérifications nécessaires à la sémantique du langage de programmation considéré, ajoute des informations à l'arbre syntaxique abstrait et construit la table des symboles. Les vérifications réalisées par cette analyse sont :

-La résolution des noms ;

- La vérification des types;

-L'affectation définitive, nécessitant que les variables locales soient initialisées avant d'être utilisées. Certains langages considèrent que cette non-affectation initiale est une erreur de compilation, alors que les autres ne spécifient rien ou génèrent un avertissement.

La sémantique peut s'intéresser à un mot pour le mot. On analysera ainsi le mot

"petites" : *petit* (adj. $\Rightarrow$ qui n'est pas grand) + e (marque de féminin) + s (marque de

pluriel) [*petit* - la base ou le radical du mot (signe lexical), e + s - sont des signes grammaticaux].

Pour le mot "petites" nous avons donc 3 sèmes, à partir de ce même mot, d'autres analyses sont possibles sans forcément mettre en lumière un énoncé entier. La distinction entre analyse syntaxique et analyse sémantique qui est établie ici correspond à l'approche la plus répandue en linguistique contemporaine, celle qui hérite du structuralisme introduit par Ferdinand de Saussure. On rencontrera les termes d'analyse structurale ou analyse componentielle employés comme équivalents pour signifier au plus directement l'approche utilisée pour effectuer l'analyse sémantique selon cette théorie. La structure est perçue comme directement sous-jacente à la phrase, cette dernière étant une structure ainsi qu'il est mis en évidence par la syntaxe ou la grammaire, et le mot étant considéré comme associé à ses traits sémantiques. D'autres approches, comme principalement la grammaire de dépendance de Lucien Tesnière, antérieure au structuralisme, réservent la qualification de structure au niveau syntaxique. Pour Tesnière, le niveau syntaxique est appelé plan structural tandis que le plan sémantique est considéré comme relevant de la psychologie, et également de la logique.

En lexicologie, le champ sémantique d'un mot est l'ensemble des sens disponibles de ce mot selon le contexte.

5. Champ sémantique et champ lexical

La notion de « champ », pas seulement en linguistique, renvoie à un domaine spécifique dont on cherche à dégager la structure. Les recherches sur les délimitations des champs ont été, au début, celles des anthropologues et des ethnographes : le point de vue linguistique n'y était que secondaire et la langue ne servait qu'à comprendre les schémas conceptuels d'une société. Des exemples : les vocabulaires de la parenté chez les iroquois, les classifications botaniques « populaires », le vocabulaire des animaux domestiques, etc., qui ne portent pas sur les significations de mots qui sont en général polysémiques, mais sur des emplois particuliers relatifs à un système conceptuel précis. « Fille » par rapport à mère, père, etc. (et non à «garçon»), « mère » par rapport à fils, à père, mais non à « maison mère, mère supérieure, mère de vinaigre », etc.

Une classe sémantique contient des mots qui partagent certaines propriétés sémantiques. Il peut y avoir des intersections entre les classes sémantiques. L'intersection de femme et jeune peut être fille.

L'analyse sémantique d'un message est la phase de son analyse qui en établit la signification en utilisant le sens des éléments (mots) du texte, par opposition aux analyses lexicales ou grammaticales qui décomposent le message à l'aide d'un lexique ou d'une grammaire.

Dans le cadre de l'analyse sémantique, le fait que deux mots s'écrivent de la même manière ne signifie pas forcément qu'ils ont le même sens : les homonymes sont polysémiques. Par exemple, du point de vue morphosyntaxique, le mot « vienne » peut prendre un sens différent dans des phrases comme « qu'il vienne ici » (dans ce cas c'est le verbe « venir ») et dans d'autres comme « aller en vacances à Vienne » (ici c'est un nom propre). Du point de vue sémantique, le même mot « vienne », peut correspondre à la ville de « Vienne », qui existe en Autriche et en France, ainsi qu'au département de la Vienne (il faudrait dire « dans la Vienne »), etc. Il y a une multitude de mots ambigus dans toutes les langues¹, ce qui peut créer des

incompréhensions. On estime qu'environ un mot sur deux, privé de son contexte est ambigu dans les langues indo-européennes.

Mais dans la perspective de la sémantique interprétative, ces exemples posent de faux problèmes car, en situation de communication réelle, n'importe quel locuteur compétent en français saura faire la différence en contexte entre les mots « Vienne » et « vienne ». Outre le V majuscule à l'écrit, les instructions contextuelles permettent de comprendre qu'il ne s'agit pas des mêmes mots. Dans les deux exemples donnés plus haut, la seule logique grammaticale permet de comprendre que « vienne » est un verbe, tandis que « Vienne » est un toponyme. C'est pourquoi la question du sens, et donc de la description sémantique, ne peuvent se poser à l'échelle du mot, mais seulement à l'échelle d'une séquence, souvent de plusieurs phrases, appelée «période».

Il est donc fondamental d'analyser le sens des mots pour comprendre ce qu'on dit (ou bien ce que les autres disent). C'est une opération humaine que nous effectuons tous les jours, sans forcément en être conscient, qui pose de nombreux problèmes pour l'analyse automatique sur ordinateurs. En particulier dans les moteurs de recherche, les logiciels de traduction et les correcteurs orthographiques, les résultats contiennent de nombreuses erreurs.

6. Polysémie et néosémie

La polysémie est la propriété qu'ont certains signes de la langue d'offrir plusieurs sens : « violon » désigne un instrument de musique, celui qui en joue, une prison. Aux unités polysémiques s'opposent les unités monosémiques (la plupart des termes scientifiques). Beaucoup de termes scientifiques étant des mots de la langue courante empruntés pour un usage particulier, certains phénomènes de polysémie peuvent jouer : si pour le chimiste le symbole ***Cu*** désigne un objet précis, pour la langue en général ***cui***vre désigne, en plus d'un certain métal, l'ensemble des

instruments de cuisine ou des objets d'ornement d'une maison, les planches de *cuivre* gravées pour l'illustration d'un livre, l'ensemble des instruments à vent en *cuivre* d'un orchestre (à noter que les tropes jouent un grand rôle dans la polysémie). Il est évident que la polysémie d'une unité est fonction de sa fréquence. Mais il paraît difficile d'évaluer rigoureusement ce rapport. Plus délicate est la question du rapport entre homonymie et polysémie : il n'est pas toujours aisé de déterminer quelles unités doivent être décrites comme possédant des sens secondaires multiples (polysémie) et quelles unités doivent recevoir des descriptions différentes (homonymie). Si la question était importante pour la linguistique structuraliste proprement dite, dont la lexicographie constitue un domaine central, elle a cessé de l'être pour la linguistique générative, où les critères retenus pour le choix entre les traitements polysémiques ou homonymiques de telle unité sont les notions de simplicité et d'économie.

En linguistique, la néosémie est la création de nouveaux signifiés pour des lexies existantes, de nouveaux sens pour des mots existants. Plus couramment, la néosémie est l'emploi de mots existants (*adouber, tablette, tactile, toxique, tsunami*, etc.) dans de nouveaux sens. Elle accroît donc la polysémie du mot. La néosémie est le mécanisme de création d'un nouveau sens pour un mot. Elle accroît donc sa polysémie.

4. Les mots du sentiment

1. Les verbes :

abhorrer (avoir en horreur) : abhorrer une personne
abominer (haïr) : j'abomine cette femme
absoudre (pardonner) : absoudre une erreur
accabler (opprimer) : le chagrin l'accable

adonner (s' - se passionner) : s'adonner à l'étude, au jeu

affecter (attrister) : la mort d'un ami l'a affecté

affecter (s' - s'affliger) : s'affecter de son handicap

affectionner (aimer) : affectionner un village

affrioler (séduire) : affrioler quelqu'un

anéantir (accabler) : des espoirs anéantis

attendrir (s' - s'émouvoir) : s'attendrir sur les malheurs d'autrui

aviver (activer) : aviver une querelle, une blessure

bafouer (railler) : bafouer une personne respectable

chérir (aimer tendrement) : chérir ses parents

contrister (attrister) : un souvenir venait le contrister

courroucer (provoquer la colère) : sa conduite m'a courroucé

courroucer (se - se mettre en colère)

crisper (énervé) : cette conversation me crispe

déchirer (affliger) : la mort de sa mère l'a déchiré

déplore (regretter) : déplorer le manque de moyens

désappointer (décevoir) : cette nouvelle va désappointer les candidats

désobliger (mécontenter quelqu'un) : il m'a désoblié en refusant cette offre

diverger (différer) : les avis divergent

ébaucher (s' - folâtrer) : les amants s'ébattaient

émousser (diminuer) : un chagrin qui s'émousse

émoustiller (mettre en gaieté) : le champagne a de quoi émoustiller

émouvoir (provoquer l'émotion) : émouvoir les lecteurs

enfiévrer (s' - s'enthousiasmer) : s'enfiévrer pour une cause

enflammer (s' - se passionner) : il s'enflamma pour cette drôle de femme

éprouver (s' - aimer) : s'éprendre d'une femme

esclaffer (s' - éclater de rire) : il s'esclaffa soudain
exalter (s' - se passionner) : une foule qui s'exalte
exaspérer (taper sur les nerfs) : il m'exaspère
excéder (énervé) : être excédé par des récriminations
exécrer (haïr) : exécrer quelqu'un ; exécrer le bruit
exulter (se réjouir) : les vainqueurs exultent
fulminer (entrer dans une grande colère) : fulminer contre les abus
galvaniser (enflammer) : galvaniser l'énergie de ses partisans
glousser (rire en poussant de petits cris)
haïr (détester) : haïr le mensonge
heurter (blesser) : cette remarque l'a heurté
honnir (mépriser) : honnir les auteurs d'un crime
horripiler (agacer) : cette sottise m'horripile
jubiler (éprouver une vive satisfaction) : il jubilait en le voyant
raviver (rendre plus vif) : raviver un souvenir, un espoir
toquer (se - s'amouracher) familier : elle s'est toquée de son voisin
troubler (se - être embarrassé) : se troubler et rougir

2.Noms

acrimonie (aigreur, âpreté du caractère, des propos) : protester avec acrimonie
accablement (oppression) : un grand accablement
adoration (passion) : aller jusqu'à l'adoration
afféterie (mièvrerie) : une certaine afféterie de langage
affres (angoisses) : les affres de la faim, du désespoir
abomination (horreur) : avoir en abomination le vice
aménité (bienveillance) : l'aménité d'un caractère

amertume (douleur provoquée par une déception) : être plein d'amertume
animosité (agressivité) : faire preuve d'animosité
attachement (affection) : un attachement certain pour sa compagne
aversion (dégout) : avoir de l'aversion pour quelqu'un
bécot (un baiser) - familier : donner un bécot sur la joue
crédulité (naïveté) : sa crédulité dans cette affaire étonne encore
désappointement (déception) : laisser voir son désappointement
déconvenue (déception) : la déconvenue des prétendants
déférence (respect) : saluer avec déférence
excédée (lasse) : un air excède exécrable (odieux) : un temps exécrable
extase (grande admiration) : tomber en extase
effroi (frayeur) : céder à l'effroi égrillard, -arde (libertin) : un clin d'œil égrillard
émoi (vive émotion) : l'émoi d'une fiancée
éploré, e (tout en larmes) : une veuve éplorée ; un ton éploré
facticité (qui n'est qu'une imitation) : la facticité des sentiments mondains
fatuité (prétention - recherche) : la fatuité d'un séducteur
hilarité (gaieté) : l'hilarité générale
frénésie (enthousiasme) : applaudir avec frénésie
gaudriole (amour) : penser à la gaudriole (familier)
mésestime (mépris) : tenir ses confrères en mésestime
sollicitude (intérêt, souci) : être plein de sollicitude pour un enfant
turpitude (bassesse morale) : la turpitude d'un homme politique
exaltation (passion, enthousiasme) : l'exaltation du courage, de la colère
exultation (grande joie) : une exultation triomphante
guilledou (« courir le guilledou » - séduire)
dylle (amourette) : cette idylle s'est terminée par un mariage

incrédulité (scepticisme) : manifester son incrédulité
jovialité (gaieté) : répondre avec jovialité à une plaisanterie
liesse (joie) : « avoir le cœur en liesse » ; un village en liesse
philanthropie (bonté) : un riche philanthrope
prédilection (préférence) : avoir une prédilection pour le
parc monceau (de prédilection = favori) : voltaire est mon auteur de prédilection
propension (tendance innée) : avoir de la propension à critiquer tout le monde
répugnance (dégout) : inspirer de la répugnance
affectation (simulation) : une affectation de gaieté
courroux (fureur) : craindre le courroux d'un roi
jubilation (vive satisfaction) : la jubilation fut générale
mansuétude (indulgence) : faire preuve de mansuétude
répulsion (dégout) : avoir de la répulsion pour les criminels
vivacité (ardeur) : vivacité du langage ; répondre avec trop de vivacité
fiel (haine) : le fiel du chagrin ; répandre son fiel

3. Adjectifs et adverbes

abominable (détestable) : un crime abominable
abominablement : jurer abominablement
acariâtre (agressif, grincheux) : une épouse, une humeur acariâtre
accablant, e (opprimant) : un chagrin accablant
affable (aimable) : un vendeur, un accueil affable
affecte, e (simule) : une tristesse affectée
affriolant, e (séduisant) : un visage affriolant
allègre (joyeux) : cette nouvelle l'a rendu allègre
altier, -ière (fier) : un seigneur altier ; une mine altière

amène (aimable) : une personne, un accueil amène
bisbille (querelle) : être en bisbille avec quelqu'un (familier)
caressant, e (tendre) : un regard caressant
cocasse (ridicule) : une situation, un personnage cocasse
crédule (naïf) : l'amour rend crédule
débonnaire (d'une grande bonté qui touche à la faiblesse): un maître débonnaire
déchirant, e (attristant) : un regret attristant
désappointe, e (déçu) : elle est très déappointée par ses résultats
désobligeant, e (désagréable) : paroles, remarques désobligeantes
désopilant, e (amusant) : une plaisanterie désopilante (familier)
émouvant, e (attendrissant) : une scène émouvante
exaltant, e (passionnant) : un discours exaltant
exaspérant, e (énervant) : il est exaspérant
exaspère, e (énerve) : être exaspère par une conduite
excédant, e (fatigant) : des réclamations excédantes
fêru (passionné) : être fêru d'histoire ; fêru de son travail
fielleux, -euse (haineux) : un discours fielleux
folâtre (qui aime s'amuser) : humeur, joie folâtre
frénétique (très vif) : une foule frénétique
goguenard, -arde (qui se moque méchamment) : un sourire goguenard
grivois, -oise (coquin) : des plaisanteries grivoises
haineux, -euse : un regard haineux
haïssable (détestable) : un vice haïssable
horripilant, e (agaçant) : un air horripilant
impétueux, -euse (vif, ardent) : un orateur impétueux
jovial, e, als ou -aux (gai) : un rire jovial ; une humeur joviale

leste (désinvolte) : une histoire leste
 licencieux (obscène) : des propos licencieux
 mirifique (qui provoque une admiration mêlée d'ironie) : des projets mirifiques !
 narquois, -oise (ironique) : un sourire narquois
 narquoisement (ironiquement) : regarder narquoisement
 répugnant, e (dégoutant) : être répugnant de saleté
 risible (drôle) : un événement, une histoire risible
 véhément, -ente (passionné) : un orateur véhément
 véhémence (ardeur des sentiments) : discuter avec véhémence
 versatile (lunatique) : caractère, homme versatile
 vexatoire (blessant) : une mesure vexatoire
 vindicatif, -ive (rancunier) : un tempérament vindicatif ; une attitude vindicative

4. Adjectifs simples

heureux	déprime
fâche	inquiet
content	jaloux
nerveux	surpris
fatigué	malade
ennuyé	

5. Expressions:

ce qui peut nous faire peur: des histoires terrifiantes
 avoir peur de quelqu'un quand quelqu'un nous surprenddes animaux, des insectes
 ce que nous pouvons ressentir dans notre cœur et dans notre corps: il bat à toute
 expressions sur la peur ou avec le mot peur: avoir peur comme un chat qui est

poursuivi par un chien moins fort que la peur: la crainte plus fort que la peur:

la terreur

merveilleux!/super! je suis si content! fantastique! quelle douleur! je suis vraiment navré! terrible! quelle merde! que c'est stupide! que c'est ridicule! on s'en fiche que c'est énervant! que c'est ennuyeux! ne me dis pas! avoir froid dans le dos on se fait tout petit battre a tout rompre avoir une peur bleue être plus mort que vif être perdu	c'est impossible! vraiment? le temps est mauvais il fait bon temps c'est glace avoir la gorge irritée avoir la fièvre avoir un mal de dent avoir une toux avoir peur du noir allure (cœur) claquer les dents il tremble, il a des frissons (corps) avoir les cheveux dressés être tout seul dans une grande maison
---	---

7. Le lexique des sentiments et motions

humain	frousse
compréhensif	le défaitisme
la méchanceté	le doute
cruel	la joie
sans cœur	la satisfaction
le courage	le contentement
la volonté	le bonheur
la poigne	le plaisir
être décide	le délire
être résolu	la passion
aventureux	l'enthousiasme
agacement	la surprise
être excède	l'étonnement
l'ennui	être étonné
la fatigue	la colère
les embêtements	le mécontentement
étourdi	la susceptibilité
tête en l'air	être emporte
hurluberlu	violent
faible	la honte
fragile	l'humiliation
désarme	la correction
l'orgueil	l'honnêteté
être hautain	la fierté

5. L'Aspect syntagmatique, l'aspect paradigmatic et l'aspect sémiotique

L'asymétrie entre la forme et le contenu peut se manifester sous trois aspects: *l'aspect syntagmatique, l'aspect paradigmatic et l'aspect sémiotique*. Suivant les cas le nombre des éléments appartenant aux deux plans (*forme et contenu*) n'est pas égal. Les éléments du plan de l'expression peuvent se trouver plus nombreux ($F > C$) ou moins nombreux ($F < C$) que ceux de plan du contenu.

Aspect syntagmatique. Les rapports syntagmatiques concernent les relations linéaires entre les signes. La symétrie suppose alors que dans la chaîne parlée le plan de l'expression et le plan du contenu se divisent parallèlement, le nombre des éléments formels coïncident avec le nombre des éléments du contenu.

Si le parallélisme se trouve rompu, les formes analytiques se font apparaître: un contenu est exprimé à l'aide d'éléments séparables qui sont semblables extérieurement à une combinaison de mots : kartoshka – *pomme de terre*.

Aspect paradigmatic. Les rapports paradigmatic s'établissent entre la forme (signifiant) et un concept, une fonction quelconque (signifie). La symétrie suppose que dans le système d'une langue une forme correspond à un seul contenu tandis qu'un contenu (ou une fonction) n'est rendu que par une seule forme:

Plan de l'expression	$F1 — C1$;
Plan du contenu	$F2 — C2$.

Il peut arriver que la forme $F1$, créé pour exprimer le contenu $C1$, commence à représenter également le contenu $C2$, etc. L'asymétrie paradigmatic aboutit à créer des synonymes, des homonymes, la polysémie etc.

Les formes homonymiques. En français les homonymes lexicaux sont bien répandus. Ce phénomène est expliqué par les particularités phonétiques et grammaticales et par le développement de la polysémie dans cette langue. Comme la formation des mots nouveaux à l'aide de conversion est très facile en français,

cela aboutit à transformer plusieurs mots en homonymes: périodique (adjectif et nom), étranger (adjectif et nom). La disparition de la limite du mot à l'intérieur du groupe rythmique crée des homonymes syntaxiques. Exemple :

Jean, gens, à pour homonymes: *J'en* parle.

Sang, sans, cent- S'en. Ils s'en vont.

Mon, mont - m'ont.

Il est tout vert – Il est ouvert.

Il est trop heureux – Il est trop peureux.

Un phénomène universel de la polysémie. La polysémie est un phénomène universel et elle se crée à la base de l'emploi des mots avec des valeurs métaphoriques et métonymiques. Mais dans les langues comparées les formes polysémiques se manifestent de façons différentes:

a) l'anthropomorphisme (tendance à attribuer aux êtres et aux choses des réactions humaines) est universel pour toutes les langues, mais il est bien répandu en français qu'en russe et qu'en ouzbek: *la voiture mange beaucoup d'huile; l'éponge boit l'eau.*

b) la synesthésie (l'emploi où des mots désignent la perception et le sens (*idrok – his – tuyg'u*) se manifeste d'une manière variée.

En français le transfert vient des mots désignant la couleur, en russe - des mots désignant le son. Exemple: *examen blanc – bahosiz imtihon, sinov* ;

c) la polysémie régulière (doimiy ko'p ma'nolilik), la polysémie comprenant tel ou tel champ sémantique) s'utilise de manière variée.

Par	exemple:
en russe et en ouzbek le nom du fruit et de l'arbre est exprimé par le même mot: <i>le fruit (l'arbre) – олма, l'arbre (le pommier) – олма daraxti</i> . Au contraire, en français on peut désigner par le même mot l'animal et la viande: <i>un porc – cho'chqa ; du porc – cho'chqa go'shti</i> ;	

- le matériel et l'objet fait de ce matériel: *le fer – temir, un fer – utyug*;

d) en français les noms des légumes peuvent être employés par rapport aux gens: mon chou (ma choute) – ayol yoki erni erkalatib gapirganda ; *la noix – burin, qovoq kalla; la poire – axmoq, glupez; le cornichon – axmoq, tentak.*

En ouzbek pour ce but on emploie les noms des animaux: *Qo'chqor; lochin; arslon.*

e) le transfert du même mot dans les langues en question ne coïncide pas : *le dos – spina, orqa ; le dos d'un fauteuil – suyangich-stul ; mais le dos d'un livre – kitob korishogi ; le dos d'un couteau – o'tmas lezviya ; le dos d'un piano – piyanino qapqog'i.*

Les synonymes. On peut attacher une attention importante à la création des synonymes. Lors de la création des synonymes il faut faire attention aux emprunts aux autres langues. En français les radicaux emprunts au latin et au grec jouent un rôle important: *frêle - fragile, entier - intégral* etc.

En ouzbek:

sevgi (o'zbek) – muhabbat (arab),

kuch (o'zbek) - qudrat (arab),

manglay (o'zbek) – peshona (tojik),

qo'shin (o'zbek) – armiya (rus).

L'aspect sémiotique. La sémiotique, science des signes, caractérise le signe par le rapport de deux éléments: le signifiant (forme) et le signifié (contenu). Toute forme garde sa pleine valeur sémantique à condition de renvoyer à un concept ou à un élément de la réalité. La symétrie suppose dans ce cas que les deux côtés de cette relation sont présentes: Forme F — Contenu C.

En cas d'absence de l'un des deux côtés de cette corrélation, il apparaît deux types d'asymétrie : Forme zéro — O – C ; Forme vide — F – O.

Si la forme n'est plus liée à aucun élément de la réalité, elle subit une désémantisation, elle perd son contenu sémantique. Les lacunes sont les mots (les moyens nominatifs) qui sont nécessaires pour nommer telle ou telle situation. Mais ils sont absents dans le système de formation des mots nouveaux.

Il y a deux types de lacunes :

- les mots qui manquent dans une langue pour nommer l'objet ou la notion de la réalité objective, mais ces mots existent dans une autre langue, exemple: les mots russes *kipitok*, *sutka* n'ont pas d'équivalent en français et en ouzbek. Ils se traduisent par les groupes de mots : l'eau bouillante – qaynoq suv, 24 heures – kecha-kunduz.

Les mots qui manquent trouvent leurs expressions dans les groupes de mots: «peu profond», «pas profond», «moins cher», «bon marche», etc.

Lors de la communication et de la traduction les lacunes posent des difficultés supplémentaires.

6. Les particularités stylistiques des langues

Les particularités stylistiques de chaque langue se manifestent dans les traditions nationales de la construction grammaticale de la langue. On peut distinguer les particularités stylistiques suivantes des langues:

- une langue peut avoir des particularités stylistiques qu'on ne trouve pas dans les autres langues ;
- les limites entre les styles et leur rapport réciproque ;
- l'emploi d'une manière différente des mêmes procédés stylistiques et des mêmes éléments de la langue.

Le système des styles dans les langues comparées : la langue c'est le moyen unique de communication entre les gens. Les branches essentielles de communication sont les suivantes:

- 1) la vie quotidienne;
- 2) la vie d'affaire;
- 3) l'activité artistique (littérature, musique, ...).

On distingue trois styles de communication à savoir:

- style de communication publique;
- style de communication neutre ;

- style artistique.

Elles se subdivisent comme suit :

-style de communication publique : *style officielle, style scientifique, style publiciste* ;

-style de communication neutre: *l'argot* ;

-style artistique : *style poétique, style élevée*.

Chapitre 4. Modes majeurs de génération de lexèmes, la *composition*

1. Le polysème comme base sémantique

Il arrive aussi que le signifié d'un polysème se comporte comme une baseservant à construire tout un lexique de noms de sentiments : ceci peut se produireau travers d'un des modes majeurs de génération de lexèmes, la *composition*.C'est ce que nous allons constater.

1) La « composition sémantique ».

Nous allons à présent étudier une langue dans laquelle il semblerait que tous les signifiés de sentiments soient exprimés par le biais d'un certain type decomposition : le français présente en effet la particularité de construire sonlexique à partir de morphèmes très génériques, la plupart du tempspolysémiques, que l'on pourrait définir comme bases de la composition,auxquels viennent s'adjoindre des morphèmes dépendants, des substantifs ou despronoms.

<i>Sèmes du sémème</i>
/ centre // d'un être animé /
\ <i>Du corps (I)</i> \ \ <i>Des sentiments (I)</i> \
\ vital \ \ universel \
« coeur, poitrine, sein » « coeur »
coeur maladie habituellement cœur fait, bien, bon

L'« amour » en métaphores

« Il est plus commode de partir de la constatation que laplupart des substantifs abstraits sont incapablesd'emplois métaphoriques ... »²⁷

Dans nos trois premières parties, nous avons provisoirement tenu à distance les variations de sens, invoquant pour cela le fait que l'analyse sémiquelexicographique n'a pas pour objectif de rendre compte des phénomènes liés à la*représentation* et à l'*interprétation*. Il faut dire que la connaissance *in vitro* des polysèmes nous semble absolument indispensable pour l'étude de leur comportement en contexte. Nous dirons donc pour initier cette partie que, selon nous, *tout ce qui est variation sémique* relève de l'effet contextuel, de l'*insignifié* comme nous dirons plus loin : par conséquent, nous considérerions a priori la polysémie – qui inclut les cas de sens métaphoriques *figés* – comme la borne ultime de la *langue*, et de ce fait les sens métaphoriques *vifs* comme des phénomènes essentiellement contextuels.

Puisqu'il nous paraît dès lors souhaitable de nous intéresser à l'analyse sémique des effets contextuels, l'étude de la *métaphore* devient tout à fait incontournable. Ce trope qui compte parmi les plus abondants, tant en poésie que dans le langage courant, et qui tourmente les philosophes depuis l'antiquité, les linguistes, les littéraires et les psychologues, nécessite une conception rigoureuse du point de vue par lequel on l'aborde. De plus, comme il est désormais communément admis, métaphore et polysémie sont comparables à plus d'un titre.

C'est en ce sens qu'avant d'entamer notre raisonnement, nous souhaitons proposer une brève section d'introduction, dans laquelle nous

²⁷LE GUERN M., 1973, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, collection Langue et Langage, Larousse, p. 115.

chercherons à rapprocher les *acceptions* des *sens* métaphoriques. Cette section, outre une nécessaire présentation de la métaphore envisagée face à la polysémie, doit nous permettre d'annoncer des concepts opérants pour les analyses sémiologiques qui suivront.

La suite de notre partie répond d'une problématique plus originale, et ce nous est permis par le croisement audacieux de nos objets d'étude, *polysémie* et *abstraction*, auxquels nous confrontons la *métaphore*. Nous ne souhaitons pas exactement proposer une explication de tous les procédés sémiologiques mis en jeu par la métaphore, ce qui sortirait trop du cadre de notre thèse ; nous nous limiterons d'ailleurs à l'étude de métaphores impliquant un polysème particulier, « amour » que nous connaissons bien. En fait, il s'agit plutôt pour nous de vérifier, il est si rare de relever des emplois métaphoriques impliquant des noms abstraits, « amour » en l'occurrence, et le cas échéant, d'isoler les propriétés sémiologiques qui en sont responsables. Nous étudierons alors

notamment comment se comportent dans les emplois métaphoriques dont ce nom de sentiment polysémique est capable.

2. Sens métaphorique et acception d'un polysème

Cette section, destinée à effectuer comme son titre le laisse penser un parallèle entre polysémie et métaphore, par le biais de l'*acception* et du *sens*, doit nous conduire dans un premier temps à proposer un exposé de la métaphore qui, et c'est peut-être ici le premier pont à tracer entre ces deux faits sémantiques, occupe intensément les chercheurs provenant de multiples disciplines, depuis la philosophie héritée d'ARISTOTE jusqu'à la toute récente linguistique cognitive.

Car ici encore l'enjeu est considérable et la résolution satisfaisante ou non du phénomène métaphorique peut servir de révélateur pour les différentes théories, de quelque discipline qu'elles proviennent.

A. Présentation de la métaphore

Comme nous le savons, la *métaphore* est souvent définie comme une analogie *implicite*, ce qui la distingue de la *comparaison*. Autrement dit, « toute métaphore renferme donc une comparaison. Mais elle en abrège l'expression »²⁸.

Parmi les nombreux sémanticiens qui s'y sont intéressés, Robert MARTIN(1983) postule « l'existence d'une similitude entre les deux significationsconcernées » d'un mot employé dans le sens métaphorique et dans son senspropre, ce qui revient à parler d'une intersection sémique entre les deux sens.

Cette théorie s'est beaucoup développée dans les années soixante-dix, comme enattestent les citations suivantes :

« La métaphore considérée comme intersection de deuxensembles sémiques comporte trois unités sémantiques dontaucune n'est, en théorie, prééminente par rapport aux autres »; ouencore « l'essentiel du procédé revient à assimiler, sur un certainplan, deux signifiés apparemment étrangers.

La métaphore estainsi le résultat de la substitution d'un mot à un autre sur la base deleur commune possession d'un noyau de sens dénoté. Dans lamétaphore on procède, autour d'un noyau fixe de sèmes, à dessuppressions et à des adjonctions pour aboutir à la substitution ».

Un trait sémique apparaît donc, provenant dans cetexemple, du fait que le référent du sujet « cet homme » se voit attribuer lapropriété sémantique signifiée par le prédicat « est un lion ». Ainsi, {lion}subirait une transformation temporaire, qui correspondrait à la mise à dispositiond'une partie ou de la totalité de ses sèmes comme support à la constructionpsychologique de la métaphore : « il s'agit d'un dépassement et d'unenrichissement occasionnel du sémème qui fait apparaître

²⁸GROUPE MU, *Rhétorique générale*, Paris, Larousse, 1970, p. 62.

unsens nouveau et imagé tout en gardant en arrière-plan la signification propre du lexème concerné ».²⁹

Il faut donc percevoir la métaphore, non plus comme résultant de l'apparition d'un sens métaphorique du seul *comparant* mais comme le tracé d'un pont entre *comparé* et *comparant*, ce qui fournit à notre avis une description pertinente dans la mesure où l'on tient ici compte de *la relation qu'impose la métaphore*. Nous y reviendrons plus loin. Or l'usage abondant qui en est fait interdit de le penser. On a alors tendance ni plus ni moins qu'à inventer des sèmes communs pour défendre cette position : en ce qui concerne l'attribution des sèmes dans cet exemple, il est tout de même bien curieux à notre sens qu'un sème *spécifique* comme /beauté/ fasse partie des deux sèmes : Ils'agit là plutôt de *connotations*, que nous aurions tendance à considérer comme des *traits sémiques ajoutés* dans notre outillage pour l'analyse sémique.

Cette description ne manque certes pas d'attraits, notamment par cette idée de *connexion sémique* qui met en valeur le caractère éminemment relationnel de la métaphore. Pour aller plus avant, il semble que nous devions dès lors envisager la métaphore en rapport avec la polysémie.

B. Le sens métaphorique

Le sens métaphorique tout comme l'acception polysémique, sont donc le produit de sens, *reconnu* pour la seconde et *nouveau* pour le premier. Cela dit, il est évident que la limite au sein de ce critère n'est pas toujours clairement établie : par exemple, dirait-on aujourd'hui que « trompette » dans le sens de « dégonflé » qu'il peut avoir dans un énoncé tel que « Barthez, c'est une *trompette* »³⁰ est une acception du polysème correspondant.

²⁹DUBOIS P., 1975, *La métaphore filée et le fonctionnement du texte* in *Le français moderne*, 43^e année, n°3, D'Arthey, p. 202.

³⁰HEBERT L. 2006, *La sémantique interprétative*, in Louis Hébert (dir.), *Signo*, Rimouski, en ligne sur Internet.

Rien n'est moins sûr, d'autant que celui-ci est un sens revêtu surtout régionalement, dans le Sud-est de la France. Pour qu'un *sens* devienne *acception*, il faut donc qu'il y ait un consensus plus général, une approbation aussi sans doute des autorités linguistiques d'une communauté : on sait qu'en France, l'Académie Française continue d'avaliser ou non l'apparition de termes et expressions, ce qui ne présente guère d'importance aux yeux des locuteurs mais interdit parfois à ces termes d'accéder aux dictionnaires. Il faut aussi qu'un sens existe depuis *un certain temps* pour être reconnu, afin qu'un grand nombre de locuteurs puissent juger de la pertinence, de l'efficacité, ou encore de l'esthétique de la nouveauté : en d'autres termes, une communauté l'examine un peu comme lors d'un référendum et avec le temps, livre son verdict. Ceci donne lieu inévitablement à des périodes où un sens nouveau, promis à devenir une *acception*, se trouve dans un *état intermédiaire* et présente un *degré de lexicalisation* non-abouti.

3. Noms abstraits et noms de sentiments

Il va de soi qu'il nous est impossible, faute de place, de réaliser une synthèse exhaustive des travaux abordant la question des noms abstraits : de plus, cela a déjà été réalisé, et de fort belle manière¹. Notre souci est plutôt de recueillir les éléments nécessaires au rapprochement que nous évoquions plus haut. Par conséquent, les travaux que nous allons présenter ici entrent plutôt dans un cadre définitoire destiné à situer les noms de sentiments par rapport aux noms abstraits.

1. Les entités abstraites : « *La terminologie d'un concept abstrait, bien que précisée par définition, bute parfois sur un problème philosophique. Il est naturel de penser que cette difficulté provient de l'absence d'utilisation de certains paramètres sémantiques qui n'ont soit pas été mis en évidence, soit insuffisamment explicités. Sans se rendre compte que cette manière d'aborder cette*

problématique n'est qu'un procédé fallacieux de déplacement du problème qu'il sera toujours possible d'effectuer dans ce cadre abstrait. »³¹.

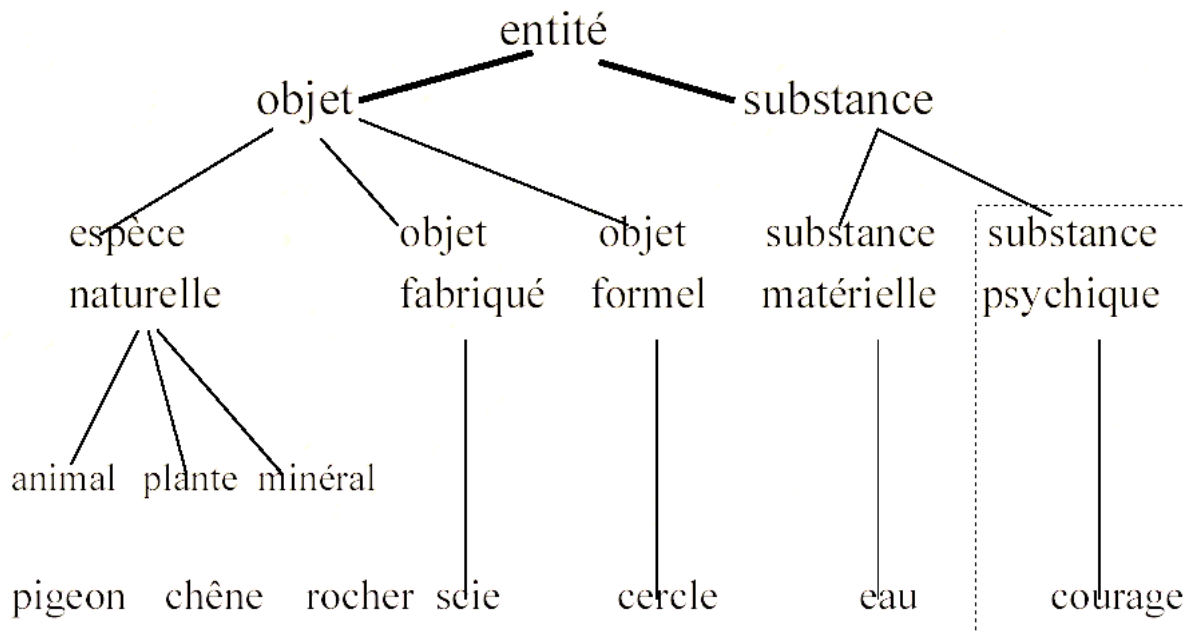
Comme l'indique cette citation, la plupart des chercheurs qui se sont intéressés aux noms abstraits se sont inscrits dans une démarche de découverte ou de redécouverte de leurs propriétés définitoires. Cette recherche active, découlant fréquemment d'un point de vue *référentialiste*, et très rarement *sémantique* ou *conceptuel* contrairement à ce que les linguistes laissent entendre, a conduit à une certaine confusion à propos des critères qui permettent de les isoler. C'est ce que nous allons tenter de montrer dans ce point introductif, à travers de deux représentations graphiques.

Dans une ontologie des *entités* comme celle que propose un autre linguiste, nous nous apprêterions à étudier les mots dont le référent est une *substance psychique* (dans un cadre en pointillés ici), en opposition aux *substances matérielles* à un premier niveau et à tous types d'*objets* à un second.

Le problème majeur que ce schéma soulève a trait aux critères qui permettent d'isoler les termes abstraits, car comme nous le verrons, ce critère de *matérialité* n'en est qu'un parmi tant d'autres.

³¹HEBERT L. 2006, *La sémantique 8interprétative*, in Louis Hébert (dir.), *Signo*, Rimouski, en ligne sur Internet.

Figure1: Ontologie des entités

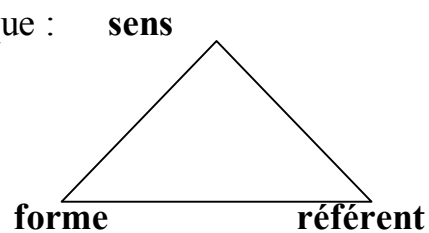


Nous souhaitons à présent introduire une seconde représentation que nous devons à Uta PRISS, qui s'est elle-même largement inspirée de Charles PIERCE : le schéma est divisé en trois dimensions, chacune possédant trois classes. Nous n'allons nous intéresser ici qu'à la dimension des objets (« objet dimension ») : « les trois classes de la dimension des objets sont les objets pensés de l'auteur, nous dirons que les objets simples le sont du fait qu'ils répondent à des modèles d'appréhension depuis le monde externe du locuteur, comme *jaune*, *chaud*, *pierre*, etc. » Les objets relationnels sont des objets qui participent de relations entre objets »⁵ : dans cette catégorie, il convient de ranger de nombreux verbes et les prépositions, car ils mettent en relation des objets simples. Enfin, pour ce qui nous intéresse, « en contraste avec les objets simples et les objets relationnels, les objets abstraits sont toujours culturellement déterminés. Ils sont définis comme des objets qui n'émergent en aucun cas directement du monde externe, mais sont culturellement construits et exigent une interprétation ». Nous voyons donc ici que ces sont encore d'autres critères qui sont avancés pour isoler les objets abstraits.

4. Sens lexical et mot

Chaque mot, porteur d'un sens lexical a son aspect phonique et sa caractéristique grammaticale. Tout mot isolé français porte l'accent sur la dernière syllabe. Tout mot appartenant à une partie du discours possède sa propre morphologie, ses propres indices grammaticaux, sa valeur grammaticale. On doit distinguer les mots autonomes (noms, pronoms, verbes, adverbess) et mots-outils qui sont appelés à exprimer les rapports grammaticaux.

La tâche la plus difficile est de donner la définition juste et précise du mot. Le linguiste français A. Dauzat croit que le mot est l'union passagère d'une idée avec le son ou une série de sons. Pour Darmesteter : « le mot, dans la langue parlée, est un son ou groupe de sons auquel ceux qui parlent attachent une valeur intellectuelle durable. C'est un signe sonore qui rappelle par une association d'idées constantes l'image d'un objet matériel ou l'idée d'un fait, d'une notion abstraite ». Selon le schéma sémiotique :



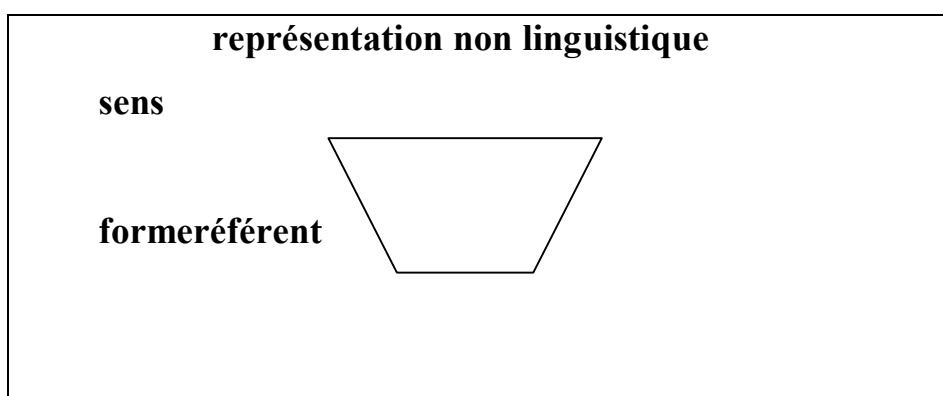
La forme du mot dite encore son signifiant, son expression ; son sens, sa signification, son signifié, son contenu ; son réfèrent qui lui ne fait pas partie du mot. Le réfèrent comme terme est relativement récent. D'après F. De Saussure c'est le contenu de choses. Prenons un exemple : *Ce cheval gagnera la course*. C'est donc ce *cheval* en chaire et en os qui intéresse les interlocuteurs. Mais il ne faut pas *l'identifier* au sens du mot cheval dans la phrase. Le *cheval* réel n'est pas le sens du mot, il est ce que le mot désigne, c'est à quoi il réfère.

Il y a quatre types essentiels de signification :

- 1) la signification dénotative ;
- 2) la signification conceptuelle ;
- 3) la signification structurelle ;

4) la signification pragmatique. Tous ces types sont présents dans le mot, mais dans de différents mots. Par exemple : 1 – l’arc en ciel, 2 – le cadeau, 3 – sortir dans la rue, sortir un mouchoir, 4 – ma mignone.

Il y a l’avantage de faire place sous le nom certainement discutable de concept (représentation) à ce qui, tout en relevant du logique, du psychologique et du cognitif, ne s’identifie pas au signifié: il n’y a pas dans l’esprit que du sémantique et il ne faut pas non plus considérer qu’on y trouve, accroché à chaque mot, une entité unique et stable, à plus forte raison, identique quelle que soit la langue dont il s’agit. Voici le trapèze sémiotique :



Dans le trapèze, dont les cotés représentent des relations entre les entités situés aux quatre angles la partie gauche relève du langage, mais la partie droite dont le secteur supérieur relève du psychologique non langagier et le secteur intérieur de la réalité extérieure.

5. Sens propre, sens figuré, les types des sens

On définit le sens propre d'un mot comme «le sens d'un mot considéré comme logiquement antérieur aux autres ». Les acceptions d'un mot polysémique sont d'ailleurs souvent présentées dans leur ordre d'apparition. Le sens propre est ce qui est réel et le sens figuré, ce sont les expressions. Le sens figuré permet à celui qui écrit d'interpeller l'imaginaire du lecteur et ainsi de faire passer une sensation, une émotion, une idée qu'il ne serait peut-être pas possible de faire passer avec l'unique

emploi de mots aux sens propres. Exemple : Lucie tombe dans les escaliers = sens propre, Lucie tombe par hasard sur sa meilleure amie = sens figuré. Le sens propre est le sens premier d'un mot. Le sens figuré, souvent imaginé, est le sens supplémentaire que peut prendre un mot.

Les stylisticiens se différencient les types des sens suivants :

Sens propre / sens figuré : Le sens propre est le sens primitif et fondamental, qui est l'objet individuel de la signification du mot. Le sens figuré est celui qui résulte d'un emploi particulier où plusieurs sens deviennent non pertinents. Par exemple, un fruit est, au sens propre, un produit de la terre servant de nourriture, mais, au sens figuré, le résultat avantageux que produit quelque chose.

Sens abstrait / sens concret : Le sens abstrait place le sémème parmi les idées : "la témérité d'un soldat" au lieu de "un soldat téméraire" (concret). Le sens concret pousse le sémème vers l'individualisation.

Sens collectif / sens distributif : Le sens collectif ne s'applique qu'à des référents groupés. Le sens distributif s'applique à chaque élément. Ex. : "le policier se dispersa".

Sens indéfini / sens défini : Le sens indéfini (sens indéterminé) s'applique au lexème situé de manière imprécise (un, certain). Le sens défini (sens déterminé) advient quand le lien entre le lexème et l'environnement est net (le, ce, notre).

Sens implicite / sens explicite : Le sens implicite est virtuellement contenu sans être formellement exprimé. Le sens explicite est formellement exprimé.

Sens littéral / sens symbolique : Le sens littéral (sens logique) vient strictement de la lettre. Le sens symbolique (soit moral, soit allégorique...) est le sens interprété, il tient le mot ou le texte pour signe d'autre chose. Par exemple, "couper des têtes" peut signifier, non pas littéralement, réellement, décapiter, mais, écarter des responsables.

Sens manifeste / sens subjectif : Le sens manifeste est certain, indiscutable. Le sens subjectif est un sens intentionnel qui n'est pas du tout manifeste.

Sens évident / sens visé : Le sens évident (sens obvie) est celui qui s'impose tout naturellement à l'esprit. Le sens visé (sens intentionnel) est "ce que le texte voudrait dire, l'intention expressive qui, probablement, l'anime, au-delà du sens courant des mots employés" (J.-P. Audet).

Sens forcé / sens naturel : Le sens forcé exploite le texte pour lui faire dire plus qu'il ne dit. Par exemple, si quelqu'un dit : "Je n'arrive pas à te croire", cela ne signifie sans doute pas une accusation extrême, l'accusation de mensonge. Le sens naturel ne fait voir que ce que dit le texte.

1. Mots au sens propre et au sens figuré

On utilise les mots au sens propre et au sens figuré (*asl ma'no va ko'chma ma'noli so'zlar*) dans le discours. Par exemple :

- *Donne-moi de quoi écrire, Ahmed, s'il te plaît !*

- *Tiens, voilà une **feuille** et un stylo*

La *feuille* dont parle Ahmed n'est pas, bien sûr, une feuille d'arbre, mais une feuille de papier sur laquelle on peut écrire. Pourquoi le mot **feuille** désigne-t-il des réalités aussi distinctes ? C'est parce qu'à cause d'une certaine propriété commune, on a transformé sur un nouvel objet un mot qui en désignait un autre : *feuille (d'arbre) [minceur] feuille (de papier.)*

Mais lorsqu'on emploie ce terme à propos du papier, on ne songe plus du tout à cette analogie. De même on «oublie» que le cœur est l'organe de la vie pour ne retenir que le sens de «*ensemble des sentiments qu'éprouve une personne*».

On appelle **sens figuré** le sens qu'un mot peut prendre, en plus de son sens propre. Exemple : *avoir une maladie de cœur*.

Ici le mot *cœur* désigne l'organe de la vie. Il est utilisé au sens propre. Exemple : *avoir bon cœur*.

Cette expression signifie *être généreux* ; le mot *cœur* est utilisé au sens figuré.

Comment expliquer qu'un même mot ait un sens propre et un ou des sens figuré(s) ?

L'existence des sens figurés dans une langue répond à deux exigences fondamentales :

1. Une nécessité d'économie : si chaque mot ne possédait qu'un seul sens, les mots d'une langue seraient innombrables.

2. Le besoin qu'à notre esprit de recourir au concret quand il veut se représenter

des abstractions, se les figurer. Ainsi, on dira d'un homme droit qu'il *s'attache*

à la vérité, qu'un écrivain manque d'*inspiration* (*syn.* souffle, haleine, expiration) etc.

2. Les changements de sens

Le sens propre d'un mot est aussi appelé : **sens premier** (*birinchi – potensial ma'no*). C'est à partir de ce sens premier que l'emploi s'est étendu à d'autres domaines et que le mot a pris un ou des sens figuré(s).

Parfois, le sens premier du mot a été oublié ; seul le sens figuré est resté dans l'usage (*syn.* utilisation, emploi, habitude, coutume).

Exemple : *le mot «tête» vient du latin « testa » qui signifiait «pot de terre» !*

L'emploi du mot au sens figuré est dû à la ressemblance de forme qui existe entre un pot de terre et ... une tête ! Mais cette association (*syn.* groupe, alliance, union, communauté) a été rapidement oubliée et le mot n'est passé dans la langue que dans son sens figuré.

Dans la plupart des cas, sens propre et sens figuré coexistent, chacun s'appliquant à un domaine particulier. Exemple :

Le gel : phénomène météorologique ;

Le gel des armements : l'arrêt de la course aux armements.

Généralement, nous n'avons plus conscience du passage du sens propre au(x) sens figuré(s); nous employons le mot tantôt au sens propre, tantôt au sens figuré, selon le contexte, comme s'il s'agissait de deux sens tout à fait différents. Exemple :

*Cette viande est **tendre** ; cette maman est très **tendre** avec ses enfants.*

L'existence d'un sens propre et d'un sens figuré est *un cas particulier de la polysémie* d'un mot.

3. Le passage du sens propre au sens figuré

Les cas les plus fréquents de passage du sens propre au sens figuré sont :

a. le passage de la réalité concrète à la notion abstraite :

Endosser un manteau = le mettre à son dos, le porter

Endosser la responsabilité = la prendre à son compte, l'assumer.

b. le transfert par analogie ou ressemblance : *les dents*

a) sens premier : celles de la mâchoire ;

b) sens figuré : celles du peigne, du râtelier, etc.

c. le transfert par analogie entre deux sensations :

Un spectacle savoureux, un ton sec.

L'origine de ces emplois figurés, il y a le plus souvent une *métaphore*, c'est-à-dire une image qui associe deux réalités entre elles en les comparant de façon sous-entendue.

Dans la plupart des cas, le sens figuré est une métaphore passée dans l'usage et qui n'est plus perçue comme une création originale.

Pourtant, le sens figuré peut parfois être «rajeuni» :

- Il est des parfums ***frais*** comme des chairs d'enfants,

- ***Doux*** comme les hautbois, ***verts*** comme les prairies... (Baudelaire)

Ces vers suggèrent des «correspondances» entre les différentes sensations et donnent aux adjectifs que nous avons mis en italique une grande richesse *sémantique* (c'est-à-dire une grande richesse de signification).

Conclusion

Nous avons bien su que la sémantique est une des branches de la lexicologie qui a pour but d'étudier les significations des mots, les changements de signification des mots, tous les faits linguistiques et tous les phénomènes du langage étudient à la lumière de la psychologie individuelle ou sociale. Notre approche relève tout d'abord d'une *linguistique du signe saussurien*, d'une sémantique qui se veut *générale*.

Noms de sentiments : une sous-classe des noms abstraits

- 1) noms d'actions : « *délabrement* »
- 2) nom d'attitudes : « *courage* »
- 3) nom de sentiments : « *confiances* », « *haine* », « *envie* », « *dépit* »

Le lexique des sentiments : *frousse, le défaitisme, le doute, la joie, la satisfaction, le contentement, le bonheur, le plaisir, le délire, la passion, l'enthousiasme, la surprise, l'étonnement, être étonné, la colère, etc.*

Nous devons faire une attention importante à la création des synonymes :

1. En français les radicaux emprunts au latin et au grec jouent un rôle important: *frêle - fragile, entier - intégral* etc.
2. En ouzbek: *sevgi* (ўзбек) – *muhabbat* (араб), *куч* (ўзбек) – *qudrat* (араб), *manglay* (ўзбек) – *peshona* (тажик), *qo'shin* (ўзбек) – *armiya* (рус).
3. En français les noms des légumes peuvent être employés par rapport aux gens: mon chou (ma choute) – ayol yoki erni erkalatib gapirganda ; *la noix – burin, qovoq kalla; la poire – axmoq, glupez; le cornichon – axmoq, tentak.*
4. En ouzbek pour ce but on emploie les noms des animaux: *qo'chqor; lochin; arslon.*

Comparons maintenant le transfert du même mot *dos* dans les langues :

le dos – spina, orqa ; le dos d'un fauteuil – suyangich-stul ; mais le dos d'un livre – kitob korishogi ; le dos d'un couteau – o'tmas lezviya ; le dos d'un piano – piyanino qapqog'i.

5. Le contenu se présente sous deux aspects:

- l'aspect sémantique : dans le premier cas, les unités linguistiques reflètent avec leurs significations les traits du monde extérieur. Par exemple, le nombre des substantifs exprime des différences réelles entre les objets.

- l'aspect structural : dans le second cas, ces catégories, sans rapport immédiat avec le monde extérieur font partie de l'organisation intérieure de la langue. Par exemple, le genre des substantifs inanimés ou animés des adjectifs ne sert qu'à distinguer les «classe d'accord» des substantifs : souvent, selon les cas, une même forme grammaticale remplit les deux fonctions. en français les noms des légumes peuvent être employés par rapport aux gens :

mon chou (ma choute) – ayol yoki erni erkalatib gapirganda ; la noix – qovoq kalla; la poire – axmoq, glupez ; le cornichon – axmoq, tentak. En ouzbek pour ce but on emploie les noms des animaux : Qo'chqor; lochin; arslon.

6 . Les noms de sentiments constituent l'une des deux branches régies par les noms d'affects, qui sont eux-mêmes une sous-classe des noms intensifs : par exemple, «beaucoup d'amour », et non à une quantité «beaucoup d'eau».

Résumé en français

Le présent travail s'inscrit dans une démarche *hypothético-déductive* : la première phase est consacrée à élaborer une série d'hypothèses quant à l'outillage pour l'*analyse sémique*, aux propriétés des *noms abstraits de sentiments*, le tout afin de proposer une explication originale aux problèmes théoriques posés par la *polysémie*. Plutôt qu'une investigation bibliographique des ouvrages sur la polysémie, il s'agit ici de faire de nouvelles propositions. Nous cherchons ensuite à mettre à l'épreuve ces remarques au cours d'*études empiriques*, des *enquêtes de terrain* surtout et dans une moindre mesure d'*études textuelles*.

Notre approche relève tout d'abord d'une *linguistique du signe saussurien*, d'une sémantique qui se veut *générale* et d'une optique majoritairement *synchronique*.

Résumé en anglais

The present work subscribes to the hypothetic-deductive method: the first phase is dedicated to develop a set of hypothesis concerning the tools for the semantic analysis, the characteristics of the sentiments' nouns, all this in order to propose an explanation to the theoretic problems posed by polysemy. More than a bibliographic investigation of the works about polysemy, the focus here is to make new suggestions. Then we seek to put to the test these remarks through empirical studies, field enquiries above all, and fewer textual studies.

Our approach is related to the linguistics of the Saussurian sign, to a semantics which aspire to be general and a mainly synchronic perspective.

Littérature

1. ANSCOMBRE J.C., *Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, p. 266.
2. Балли Ш. Стилистика французского языка. – Москва, 1961.
3. BAYLON C., 1996, *Sociolinguistique – Société, langue et discours*, Baune-les-Dames, Nathan, p.52.

4. BEUST P., 1998, *Contribution à un modèle interactionniste du sens – amorce d’une compétence interprétative pour les machines* (thèse présentée à l’université de Caen), p. 81.
5. DE SAUSSURE F. Cours de linguistique générale. - Paris, 1916.
6. DUBOIS P., 1975, *La métaphore filée et le fonctionnement du texte* in *Le français moderne*, D’Artrey, p. 202
7. KLEIBER G., 1999, *Problèmes de sémantique – La polysémie en questions*, Villeneuve d’Ascq, PU du Septentrion, p. 55.
8. HEBERT L. 2006, *La sémantique 8interprétative*, in Louis Hébert (dir.), *Signo*, Rimouski, en ligne sur Internet.
9. FLAUX N. et VAN DE VELDE D., 2000, *Les noms en français, esquisse de classement*, Paris, Ophrys, p. 88.
10. PICOCHÉ J., 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan, p. 10.
11. POTTIER B., 1974, *Linguistique générale, Théorie et description*, Hachette, p. 67.
12. NYCKEES V., 1998, *La sémantique*, Paris, Belin, Coll. Sujets, p. 232.
13. RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, éd. Formes sémiotiques, Paris, PUF, p. 83., en ligne sur Internet.

CŒUR n.m. (lat. *cor, cordis*). **I.** 1. Organe thoracique, creux et musculaire, de forme ovoïde, moteur central de la circulation du sang. — *Opération à cœur ouvert*, dans laquelle on dévie la circulation dans un appareil, dit *cœur-poumon artificiel*, avant d'ouvrir les cavités cardiaques. 2. Poitrine. *Serrer (qqn) sur son cœur*. 3. Fam. Estomac. *Avoir mal au cœur, avoir le cœur barbouillé* : avoir la nausée. **II.** 1. Ce qui a ou évoque la forme d'un cœur (bijou, fromage, etc.). 2. Une des quatre couleurs du jeu de cartes, dont la marque est un cœur rouge stylisé. 3. CH. DE F. *Pointe de cœur* : rails soudés en angle aigu dans un branchement ou une traversée de voies. **III.** 1. Partie centrale, la plus profonde de qqch. *Cœur d'une laitue. Fromage fait à cœur*. ◇ Partie centrale d'un tronc d'arbre, où le bois est le plus dur. *Poutre en cœur de chêne*. 2. Siège de l'activité principale de qqch. *Le cœur d'un réacteur*. 3. Point essentiel. *Le cœur du problème*. **IV.** 1. a. Siège des sentiments profonds. *Aimer qqn de tout son cœur*. — *Aller (droit) au cœur* : toucher, émouvoir. — *Ne pas porter qqn dans son cœur*, avoir de l'antipathie à son égard. — *Avoir le cœur gros* : être très affligé. — *Avoir le cœur serré* : éprouver du chagrin, de l'angoisse. b. Siège des pensées intimes. *Ouvrir son cœur*. — *À cœur ouvert, cœur à cœur* : franchement, avec abandon. — *De bon cœur* : volontiers. — *En avoir le cœur net* : s'assurer de la vérité de qqch. — *Avoir la rage au cœur*. c. Siège des élans vers une chose, une action. *De tout cœur, avec cœur* : avec zèle. — *Coup de cœur* : enthousiasme subit pour qqch. — *Prendre une chose à cœur*, s'y intéresser vivement. — *Ça lui tient à cœur* : il y attache un grand intérêt. 2. Amour. *Peines de cœur*. 3. Bonté, générosité, bienveillance. *Avoir du cœur, bon cœur*. — *Être de tout cœur avec qqn* : s'associer à sa peine. ◇ *Un brave cœur* : une personne compatissante. 4. Courage. *Redonner du cœur à qqn*. — *Faire contre mauvaise fortune bon cœur* : supporter la malchance avec courage. 5. *Par cœur* : de mémoire.